AHP.QC-66

5e Année. No 23 Le numéro : 1 fr. 25 1er Décembre 1924

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

Jacek Sygnarski
Beau Chemin 7
1722 Bourguillon
Telefon 037 / 223354

SOMMAIRE

	Pages
Réponse à un détracteur de la Pologne (Henryk Sienkiewicz)	537
Henryk Sienkiewicz (G. Lacour-Gayet)	546
En l'honneur d'Henryk Sienkiewicz	552
La Vie politique (A. F.)	566
La Vie économique (A. Merlot)	570
La Vie intellectuelle (Paul Kleczkowski)	580
Livres et périodiques (Henri de Montfort)	585
Informations diverses	588

FONDATION
ARCHIVUM HELVETO-POLONICUM
Fribourg

PARIS
ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE
5, rue Godot-de-Mauroy

AHP.LAPO-FR-1924-023

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bulletin d'Études et d'Informations
publié par l'Association France-Pologne

Organe de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 5, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9e)

Téléphone Louvre 11-86

Prière d'adresser la correspondance au Directeur

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET POLOGNE : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.
ETRANGER Un an, 25 francs.

(Prière d'adresser mandats, chèques, etc.,
à M. A. MERLOT, directeur de la Pologne, *5, rue Godot-de-Mauroy; Paris 9e*

Le service du Bulletin est effectué gratuitement
aux Membres de l'Association France-Pologne
et de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

Prix du numéro : 1 fr. 25

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique insérera, au tarif de 2 francs la ligne, les offres et demandes d'emploi ou de services industriels, commerciaux et agricoles et de marchandises, sous réserve de son droit de refuser l'insertion demandée.

La publicité est reçue aux bureaux de la *Pologne politique, économique, littéraire et artistique.*

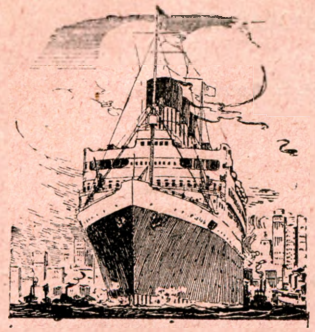

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

R. C. Seine 64-483

Service DUNKERQUE-DANTZIG

Pour tous renseignements, s'adresser à la Compagnie Générale Transatlantique

à Paris, 6, rue Auber

à Varsovie, 27, Krolewska

à Dantzig, MM. WORMS & C, 17, Langermarkt

BANQUE FRANCO-POLONAISE

R. C. 182.068

Société Anonyme au Capital de 20 MILLIONS de francs

Adresse télégraphique : **BAFRAPOLAB-PARIS**

SIÈGE SOCIAL :
41, Avenue de l'Opéra

Tel. : CENTRAL 08-99 / LOUVRE 62-55

Succursales et Agences : *VARSOVIE 4 Czackiego* / *KATOWICE 9 Dyrekcyna* / *DANZIG 127 Hundegasse*

La *BANQUE FRANCO-POLONAISE*, constituée en 1920 avec le concours des principaux Etablissements de Crédit, notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Société Générale, la Banque de l'Union Parisienne, la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial....., s'occupe de toutes les opérations de Banque en France et à l'Etranger.

Elle est particulièrement organisée pour traiter avec la Pologne et la Ville Libre de Dantzig **les affaires de change, de marchandises, d'escompte, et effectuer tous paiements, encaissements, transferts de fonds, opérations de bourse,** etc...

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY — PARIS (9e) — Tél. : Louvre 11-86

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. J. NOULENS, Ambassadeur de France, Président de la Banque Franco-Polonaise.

Vice-Présidents : MM. ANDRÉ BÉNAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Prince PONIATOWSKI ; A. DE SAINT-SAUVEUR, délégué de MM. SCHNEIDER et Cie ; ALBERT TIRMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Bureau : MM. FRANÇOIS DOLEZAL, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne ; LÉON KORYTKO, ancien élève diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, négociant ; Madame I. PAQUIN, présidente honoraire de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne.

Membres : MM. AMIC, Sénateur, Président du Comité Français des Expositions ; CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales, Directeur de l'Institut de Chimie appliquée ; Commandant J.-R. DENIS, Secrétaire général de la Maison Worms et Cie ; LÉON DOUARCHE, délégué de l'Office National du Commerce extérieur de la France ; DUPEYRAT, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Economique ; JEAN DYBOWSKI, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique ; CHARLES GEORGES-PICOT, Vice-Président de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ; BOGUSLAW HERSE, Président de la Chambre de Commerce Polono-Française de Varsovie ; ALFRED HIRSCH, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture ; HUET, Administrateur délégué des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa ; GEORGES LASOCKI, Consul Général de Pologne à Paris ; Comte LÉON LUBIENSKI, Sénateur, Attaché Honoraire à la Légation de Pologne à Paris, Vice-Président de la Société Agricole de la région de Minsk ; EUGÈNE MOTTE, Industriel ; STANISLAS PIESTRAK, Ingénieur ; GEORGES POLLET, Président du Comité Français des Pétroles en Pologne ; EDOUARD QUELLENNEC, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Ingénieur Conseil de la Compagnie du Canal de Suez, Administrateur de la Société Franco-italienne des Houillères de Dombrowa ; SIMON, Ingénieur en chef des Mines, Administrateur-délégué de la Société Fermière des Mines fiscales de l'Etat Polonais en Haute-Silésie ; CASIMIR SOSNOWSKI, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France ; LADISLAS SRZEDNICKI, Ancien Président de la Société des Ingénieurs Polonais à Paris.

Directeur : M. ALEXANDRE MERLOT.

CORRESPONDANTS

En Pologne : CHAMBRE DE COMMERCE POLONO-FRANÇAISE à Varsovie.
En Algérie : M. ARSÈNE ROZÉE, Agent Consulaire de Pologne à Alger.

ORGANISATIONS & INSTITUTIONS POLONAISES EN FRANCE

Légation de Pologne, 12, rue de Marignan, Paris, 8e (Tél. : Elysées 34-00 et 34-01).

Consulat Général de Pologne, 43, rue Théophile-Gauthier, Paris, 16e (Tél. : Auteuil 27-97).

Consulats de Pologne : Alger (8, rue Empereur-Vespasien) ; Bordeaux (7, allées de Chartres) ; Le Havre (172, rue Victor-Hugo) ; Lille (117-119, boul. de la République) ; Lyon (14 *bis*, boul. de la Côte) ; Marseille (20, boul. Louis-Salvator) ; Strasbourg (49, boul. Clémenceau).

Mission Militaire Polonaise, 12, rue de Marignan, Paris, 8e (Tél. : Elysées 34-00 et 34.01).

Délégation Polonaise à la Commission des Réparations, Hôtel Astoria (Tél. 6-45) (inter.).

Agence Polonaise de Presse, 8, avenue Montaigne, Paris, 8e (Tél. : Elysées 19-86).

Société de Patronage pour l'Emigration ouvrière polonaise en France. — Président : Mr HIERONIMKO, 8, avenue Montaigne (VIIIe).

Comité des Correspondants Polonais, à Paris. — Président : M. Antoni POTOCKI ; Secrétaire Général : M Casimir SMOGORZEWSKI.— Secrétariat : 180, rue Blomet (XVe); Tél. Ségur 91-89.

Ecole Polonaise (dite des Batignolles). — *Dir.* : M. A. BUDZYNSKI — 15, rue Lamandé, Paris,17e.

Comité pour l'admission des enfants polonais dans les écoles professionnelles de la Ville de Paris. — *Président* : Dr de WEGLENSKI. — 96 *bis*, rue de la Tour (Tél. : Passy 85-29).

Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise de Paris, fondée en 1865. — 15, rue Lamandé, Paris, 17e.

Association des Anciennes Elèves de l'Institut Polonais de l'Hôtel Lambert. — Présidente : Mademoiselle Marie OBALSKA. — 45, rue Poccard à Levallois-Perret (Seine).

Mission Catholique Polonaise. — Recteur : M. l'abbé Szymbor. — Eglise de l'Assomption, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, Paris, 1er.

Bibliothèque Polonaise et Musée Adam Mickiewicz. — Conservateur: M. Ladislas MICKIEWICZ. — 6 quai d'Orléans, Paris, 4e. — Bibliothécaire : M. Stanislaw Piotr KOCZOROWSKI.

Société Polonaise des Amis du Livre à Paris (Polskie Towarzystwo Przyjaciół Książki w Paryżu). — *Président :* M. Stanislaw Piotr. Koczorowski. — *Secrétaire :* Mlle B. Monkiewicz. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4e.

Œuvre de Saint-Casimir. — *Président* : Prince PONIATOWSKI. — *Supérieure* : Sœur JAGALSKA. — 119, rue du Chevaleret, Paris, 13e.

Société de Bienfaisance du nom de Claudia Potocka. — *Présidente* : Baronne TAUBE. — 128, boulevard Haussmann, Paris, 9e.

Bureau de Bienfaisance des Dames Polonaises. — *Présidente* : Princesse CZARTORYSKA. — 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris, 4e.

Société de l'Honneur et du Pain. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4e.

Protection Polonaise. — *Présidente* : Mme CHŁAPOWSKA. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4e (Tél. : Gobelins 60-15).

« *Sokol* », *Société de Gymnastique.* — *Président* : M. Ladislas MILKUSZYC; *Secrétaire Général* : M. Boleslas BIELSKI. — 7, rue Corneille, Paris (VIIe).

Association des Ingénieurs Polonais à Paris.

Union des Polonaises de Paris. — *Présidente* : Mme Marya SZELIGA. *Siège Social* : 3 *bis*, rue Emile-Allez, Paris, 17e.

Union des Anciens Combattants Polonais dans les Armées Alliées en France. — Président : M. Michel KOSSOWSKI ; Secrétaire général : M. Casimir SMOGORZEWSKI. — Secrétariat : 180, rue Blomet, Paris (XVe). Tél. : Ségur 91-89.

Stowarzyszenie Studentow Polskich w Paryżu (Association des Etudiants Polonais à Paris). — *Président* : Comte Etienne TYSZKIEWICZ. — *Secrétaire* : M. KARASIEWICZ. — *Trésorier* : DOMANSKI. — 15, rue Lamandé, Paris, 17e.

Association France-Pologne. — *Président* : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, 9e (Tél. : Louvre 11-86).

Les Amis de la Pologne. — *Président* : M. Louis MARIN. — 26, rue de Grammont, Paris, 2e (Tél. : Central 17-27).

Chambre de Commerce Franco-Polonaise. — *Président* : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris, 9e (Tél. Louvre 11-86).

BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE A VARSOVIE

Société Anonyme fondée en 1909

Siège Social : 8, rue Traugutta, Varsovie

SUCCURSALE DE PARIS : 36, rue de Châteaudun

Tél. Trudaine 42-48 - 56-49 - 66-78 - Inter 112. Adr. télégr. : **Bankvarab-Paris**

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Stefan Przanowski, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie. — *Vice-Présidents* : MM. Michel Karski, Président de la Société d'Assurances " Omnium " ; Edmond Porgès, ancien Banquier à Paris. — *Membres du Conseil* : MM. Casimir Ambrozewicz, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Industriels Métallurgistes ; Witold Czamański, Directeur Général de British and North European Bank Ltd, à Londres ; Baron Stanislas Dangel, Industriel ; T. Filochowski, Président du Tribunal de Lomza ; René Frachon, Administrateur de la Société Commerciale de l'Ouest Africain, Administrateur de la Banque Privée, Lyon-Marseille ; Edouard Geisler, Président de la Compagnie d'Assurances " La Vistule " ; V. Hauzeur, Négociant ; J. Jeziorański, Président du Conseil d'Administration de la Société Polonaise d'Electricité ; Vicomte de Jonghe, Industriel à Paris ; Stanislas Kwinto, Administrateur de la Société des Sucreries " Mizocz " ; Prof. Stanislas Okolski, Directeur de la Société des Industriels de Pologne ; Comte Roger Raczyński, propriétaire-foncier ; Prince J. Radziwill, Président du Conseil d'Administration de la Société " Nitrat " ; Comte Witold Sagajłło, Administrateur Délégué de la " Société Varsovienne de Charbonnages " ; Baron M. Passerat de Silans, Industriel à Paris ; François Wolffin, Administrateur-Délégué de la Société des Etablissements chimiques " Grodzisk ", ancien Juge au Tribunal de Commerce.

DIRECTION GÉNÉRALE. — *Président et Directeur Général* : M. Stéphane Benzef. — *Vice-Président* : M. Félix Dziechciński. — *Membres* : MM. Sigismond Swięcicki, Wacław Wańkowicz et Stanislas Kwinto, Délégué du Conseil. — *Directeur Général-Adjoint* : T. Urbański. — *Directeurs* : MM. Victor Bereszko, W. Słowikowski, W. Michalski, S. Pawłowski.

DIRECTION A PARIS. — MM. Edmond Porgès, *Membre du Conseil* ; S. Bornstein, *Directeur*.

SUCCURSALES EN POLOGNE. — Varsovie (9), Aleksandrów, Augustów, Baranowicze, Będzin, Biała Podlaska, Bialystok, Bielskpodlaski, Bielsko (Silésie), Brodnica, Brześc-s/Bug, Brzeziny, Bydgoszcz, Chełm, Chełmno, Chełniza, Chojnice, Chrzanów, Czersk, Częstochowa, Dąbrowa, Drohobycz, Dubno, Działdów, Garwolin, Grajewo, Grodno, Horodzieja, Kalisz, Kałuszyn, Katowice, Kielce, Kobryń, Końskie, Korzec, Kowel, Kraków (Cracovie), Królewska-Huta (Silésie), Krzemieniec, Kutno, Leszno, Lida, Lubartów, Lublin, Lwów (Leopol), Łodz, Łomza, Łuck, Łuków, Łuhiniec, Międzyrzec, Nałęczow, Ojców, Olkusz, Ostróg, Ostrołęka, Ostrów-Lomz., Ostrów-Pozn., Ostrowiec, Parczew, Pińsk, Płock, Podwołoczyska, Poznań, Puławy, Pulstusk, Radom, Radomsk, Radzyń, Równe, Sarny, Siedlce, Siemiatycze, Skarzysko, Słonim, Sokolów, Sokólka, Sosnowice, Stanisławów, Stołpce, Suwałki, Tomaszów, Maz., Toruń, Ustroń (Silésie), Węgrów, Wilno, Włocławek, Włodawa, Włodzimierz, Wołkowysk, Zamośc, Zawiercie, Zdołbunów, Zduńska Wola, Zelechow, Zgierz, Żółkiew, Żuromin, Zychlin, Zyrardów.

Succursale à Dantzig (Gdańsk), 18, Reitbahn.

Succursales à l'Étranger : Londres, 31-33, Bishopsgate E. C. 2. — Bruxelles, 30, Marché aux Poulets. — Anvers, 13, rue Quellin. — Rotterdam, 103, Coolsingel.

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Ouverture de comptes de dépôts et comptes courants. Avances sur titres et marchandises. Crédits documentaires. Lettres de crédit. Délivrance de chèques sur la France et l'Etranger et spécialement sur la Pologne. Encaissement d'effets aux conditions les plus réduites. Paiement de coupons français et étrangers. Exécutionde tous les ordres de Bourse en France et à l'Etranger et spécialement à la Bourse de Varsovie. Réception et transmission des souscriptions. Renseignements commerciaux et financiers

La Banque bonifie actuellement les taux d'intérêts suivants

Dépôts à vue	4 0/0
— 3 mois	4 1/2 0/0
— 6 mois	5 0/0

La Banque se charge de toutes les opérations de banque destinées à faciliter les relations commerciales entre la France et la Pologne

R. C. Seine 158.611

RÉPONSE A UN DÉTRACTEUR DE LA POLOGNE

M. Bjoernstjerne Björnson ayant publié en 1907, contre la Pologne et les Polonais, un article extraordinaire, intitulé *l'Oppression polonaise*, Henryk Sienkiewicz lui adressa une réponse dont la traduction (signée A. B.) a été publiée le 15 juillet 1907, par le *Bulletin Polonais;* le texte polonais avait paru dans la *Gazeta Polska* du 21 mai 1907.

Les conseillers et les informateurs ruthènes de M. Björnson auraient dû se souvenir du proverbe : « A l'aide du mensonge on peut arriver au bout du monde, mais on n'en peut pas revenir. » Deux faits doivent frapper tout lecteur de l'article de M. Björnson sur les Polonais : l'incroyable effronterie avec laquelle on s'est joué de l'illustre écrivain et la naïveté non moins incroyable avec laquelle ce vénérable vieillard, auquel l'expérience aurait dû enseigner la prudence et donner l'esprit de critique, a accepté comme prouvé et certain tout ce qu'on lui a insinué. On peut donc plaindre M. Björnson, mais on ne peut le dégager de toute responsabilité. Il vient, dit-il, de relire l'histoire de Pologne tout entière; il ajoute même qu'il a dû souvent s'interrompre, tant « Satan » le rebutait et lui rendait cette lecture odieuse. D'après lui « Satan », auteur de tous les maux, s'est enraciné dans la nation polonaise plus profondément que partout ailleurs, à tel point qu'aujourd'hui même il n'en veut pas déguerpir.

Eh bien, voyons ce que la lecture de notre histoire a appris au poète norvégien.

On pourrait d'abord demander à M. Björnson, quelle histoire de Pologne il a lue ? Il en existe de plusieurs sortes. Il en est qui sont éditées par le gouvernement prussien, d'autres par la bureaucratie moscovite. Dans ces ouvrages, on trouve des renseignements comme celui-ci : Sobieski délivra Vienne à la tête d'une armée *russe*. Si l'illustre écrivain a puisé à des sources de ce genre, il a pu rencontrer dans notre histoire des bataillons entiers de « Satans ». Mais, nous devons l'en prévenir, celui qui boit l'eau de ces sources est menacé de fièvre et de délire.

Quoi qu'il en soit, l'illustre écrivain norvégien découvre la présence continuelle de « Satan » dans notre histoire. Satan, dit-il, c'est le farouche individualisme de la Pologne, l'amour exagéré de sa propre liberté, la tyrannie et la cruauté envers les nations réunies ou conquises, l'inintelligence absolue des aspirations de ces nations, l'absence de pitié pour leurs souffrances, le monstrueux égoïsme, le *manque d'amour* en général.

Cherchons donc dans notre histoire les traces de tous ces défauts.

Il y a longtemps, bien longtemps de cela; il arriva un fait rare

dans l'histoire. Après une victoire éclatante sur un ennemi commun, deux nations s'unirent d'une entente cordiale et volontaire pour subir ensuite les mêmes destinées, bonnes ou mauvaises. Ces nations étaient les Polonais et les Lithuaniens ainsi que les peuples dépendant de la Lithuanie, les Blanc-Russiens et les Ukraïniens.

Il existe un bien vieux document de cette entente puisqu'il date de 1413. Or il suffit d'y jeter les yeux pour être immédiatement convaincu que le *Satan* d'égoïsme, de tyrannie et de *manque d'amour*, s'est incarné dans l'âme polonaise. Ce document qu'il serait facile à M. Björnson de se procurer et de lire, commence par les quelques lignes qui suivent :

Ad æternam memoriam. — *Nul ne saurait être sauvé s'il ne s'appuie sur l'amour. L'amour seul n'agit jamais en vain ; il éteint les haines, atténue les offenses, donne la paix, unit ceux qui sont séparés, relève ceux qui sont tombés, aplanit les inégalités, soutient tout le monde, n'offense personne ; quiconque se réfugie sous son aile n'a rien à redouter. L'amour doit engendrer le droit, fonder les villes, gouverner les royaumes, conduire à bien l'état de la République, fortifier la vertu des hommes vertueux ; et quiconque le méprise mènera toute chose à sa ruine...*

Mais peut-être est-ce là quelque extrait d'une épître de l'apôtre saint Paul? Non! c'est l'acte d'union de la Lithuanie à la Pologne dressé à Horodlo en 1413. C'est le *Satan* polonais qui proclamait de telles idées au milieu des ténèbres du moyen âge, au temps où régnaient la violence, les guerres cruelles et le droit du poing.

Voilà par quel procédé satanique ces nations demeurèrent unies pendant des siècles de gloire et plus tard pendant un siècle de revers et de souffrances. Leur union dura même après Mouravief.

Le sang de leurs guerriers, de leurs martyrs coulait jusqu'à ces derniers temps en un même ruisseau, leur pensée était la même. Kosciuszko était un Lithuanien; et la patrie du plus grand poète polonais (1), de celui dont M. Björnson dit qu'il illumina le ciel des peuples d'un arc-en-ciel nouveau, était aussi la Lithuanie. Cette âme polonaise faite d'amour et de tolérance n'a pas changé pendant le cours des siècles; elle ne changera jamais.

Depuis de longues années, il existe en Ukraine sous le gouvernement russe et en Galicie sous le gouvernement autrichien, un mouvement national ruthène, et dans ces derniers temps il s'est produit en Lithuanie un mouvement lithuanien.

Comment se comportent les Polonais à l'égard de ces mouvements? Si M. Björnson pouvait lire nos journaux, il acquerrait bientôt cette conviction que l'attitude de notre presse, à peu près tout entière et sans distinction de couleur, n'est pas et n'a jamais été hostile à ces aspirations. L'idée dominante de notre presse peut se résumer en ces quelques mots : « Ne construisez rien par haine de notre culture et de nous, car sur la haine on ne peut rien construire ; soyez nos frères, et nous vous en récompenserons par notre amour et par notre

(1) A. Mickiewicz.

aide. » C'est ainsi que s'exprime le Satan polonais dans chacun des trois tronçons de la Pologne morcelée.

Mais passons aux autres griefs.

Entre autres choses, M. Björnson affirme que nous avons fait des guerres absolument insensées. Quand donc ? Et nous trouvons-nous ici en face d'une nouvelle information mensongère ou de la plus profonde ignorance de l'histoire ? Nous n'avons jamais été un peuple envahisseur ; et de la Baltique à la mer Noire aucun des pays incorporés à la République n'y est entré par voie d'invasion ou de conquête.

Toutes nos guerres contre les Allemands jusqu'en 1410, c'est-à-dire jusqu'à Grünwald, et ensuite contre les Moscovites, les Suédois et l'Islam, furent des guerres défensives. Dans notre histoire on trouve, il est vrai, des batailles d'un courage insensé. Lancer 3.000 hommes sur une armée suédoise six fois plus nombreuse composée de soldats disciplinés et exercés, comme on le fit à Kircholm ; lancer 300 chevaux sur des milliers de Turcs, ou une poignée de chevau-légers dans les défilés de Somo-Sierra, ce fut peut-être de la folie. Mais honte à celui qui va siffler sur les tombeaux de pareils fous ! Ah ! laissez-les dormir en paix, ensevelis dans leur gloire. D'ailleurs il ne convient pas à un descendant des Normands, de parler d'expéditions et de guerres folles. Je ne peux pourtant pas supposer que M. Björnson ait voulu faire allusion à nos insurrections, où nous ont entraînés l'excès des souffrances et le désespoir. Ce serait cracher sur le sang des martyrs; ce serait quelque chose de vil et d'indigne.

L'amour de la Patrie ne m'aveugle pas au point de me faire méconnaître nos défauts historiques et d'oublier les fautes que nous avons commises. Oui, nous avons eu des défauts et nous avons commis des fautes, mais rien de pareil à ce que nous reproche M. Björnson. Remarquons d'abord que c'est à nous-mêmes que nos défauts ont porté le plus grand préjudice, et, pour ce qui est de nos fautes, nous en avons fait et nous en faisons encore pénitence plus que toute autre nation.

En vérité, notre sort est étrange.

En 1791, lorsque, renonçant à une liberté voisine de la licence, nous proclamions, en même temps qu'une sage constitution, l'hérédité du trône, la Russie et la Prusse nous taxèrent de Jacobinisme, et c'est sous ce prétexte qu'elles déchirèrent notre Patrie. Aujourd'hui que nous constituons une société entièrement démocratique, M. Björnson nous traite de rétrogrades et nous reproche de vouloir maintenir chez nous la prépondérance de la noblesse. Pour employer son langage, « Satan » s'agite encore en nous, et c'est lui qui, à la Douma, fait parler les députés polonais contre toute réforme novatrice ou libérale, afin de maintenir le peuple dans l'esclavage traditionnel.

Cet esclavage, d'abord, était-il moindre en Allemagne, en France ou ailleurs? En Pologne, dit M. Björnson, les seigneurs pouvaient vendre leurs paysans ; ils pouvaient les tuer, car les paysans n'avaient accès à aucun tribunal de justice ; ils n'avaient même pas le droit de

distiller l'alcool où ils cherchaient une consolation : les seigneurs se l'étaient réservé. Eh bien, et dans le reste de l'Europe ?

Pour ce qui est de la vente des paysans, c'est tout simplement un mensonge. Si on laisse de côté les temps primitifs où tous les peuples, même ceux qui sont aujourd'hui les plus civilisés, avaient la même manière de voir et d'agir, le seigneur polonais n'a jamais eu le droit de vendre ses paysans. On attribue ordinairement le droit de mort sur les paysans à une disposition de la constitution de 1573 qui d'ailleurs ne confère pas ce droit d'une manière précise ; elle dit simplement que le seigneur est libre de punir son tributaire à sa guise. Par contre, les recherches les plus scrupuleuses du professeur Korzon n'ont découvert aucun cas où la justice seigneuriale ait rendu un arrêt de mort contre un paysan. Visiblement le « Satan polonais » n'a pas eu l'audace d'aller jusque-là. En revanche, les historiens allemands eux-mêmes affirment que, dans le Mecklembourg, jusqu'aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, le seigneur avait droit de vie et de mort sur le paysan ; et effectivement en Saxe des paysans ont été exécutés en vertu d'arrêts rendus par la justice seigneuriale. (Conrad Jahrbücher Nationalökonomie u. Statistik N. X, t. 20, pages 484, 485.)

Le fait que le paysan doit prendre ses boissons à l'auberge du seigneur est un de ces droits nommés droits de contrainte (Bauerrechte) qui ont germé en Allemagne où ils ont été mis en pratique plus tôt que partout ailleurs. Le pouvoir judiciaire des seigneurs est une manifestation du pouvoir domanial (Grundherrschaft), qui, d'après les savants les plus compétents d'Allemagne, ne s'établit en Pologne qu'après la colonisation allemande (Meitzen).

Quelle étonnante ignorance que d'attribuer uniquement aux Polonais et à un « Satan » spécial à la Pologne, les institutions de tout le monde occidental d'alors, imaginées en Occident et introduites en Pologne par l'influence occidentale !

Dans les domaines de la maison des Habsbourg, le paysan ne fut relevé de l'état de servage qu'en 1781 sous le règne de Joseph II. Chez nous la constitution du 3 mai 1791 reconnut la pleine liberté du paysan, et si elle ne l'a pas fait propriétaire terrien, c'est, comme il convient de le rappeler, que l'idée de rendre le paysan propriétaire ne pénétra en Allemagne qu'au XIX^e^ siècle, c'est-à-dire lorsque la Pologne déjà partagée n'avait plus la faculté de promulguer des lois pour elle-même. Reprocher aux Polonais de n'avoir pas fait, à une époque déterminée, certaines réformes dont l'idée ne germa que plus tard dans la cervelle des hommes, c'est la même chose que de reprocher aux Norvégiens de n'avoir pas connu l'imprimerie avant sa découverte, ou aux Vikings Normands de n'avoir eu ni les mêmes idées que M. Björnson, ni l'amour qu'il porte aujourd'hui aux Ruthènes.

Il est pourtant certain que, du temps des Varègues, les Vikings devaient avoir des connaissances plus précises sur la Ruthénie que celles de M. Björnson aujourd'hui sur la Douma et sur le rôle que les députés polonais y ont joué. En lisant ce qu'il écrit à ce sujet on ne peut se défendre d'un mouvement d'indignation, à la pensée qu'il

ait pu se rencontrer des gens assez fourbes pour donner de pareilles informations et se croire de la sorte autorisés à se moquer à ce point d'un vénérable vieillard, d'un homme jouissant d'une renommée européenne.

D'après M. Björnson, lorsqu'à la Douma il fut question de restituer aux paysans un peu de terre, les députés polonais ne répondirent pas ouvertement : non, « mais ils cherchèrent des échappatoires et présentèrent des projets contenant un refus déguisé ».

D'abord, s'agissait-il réellement de restituer un peu de terre aux paysans, ou bien de l'expropriation et de l'accaparement de toutes les terres par l'Etat ? S'il en est ainsi, je le demande, dans quel pays d'Occident oserait-on introduire un tel état de choses ? En Norvège la terre est plus pauvre encore qu'en Pologne, et ce n'est point par l'agriculture que prospère le pays; et cependant M. Björnson peut-il affirmer que les paysans norvégiens accepteraient tranquillement qu'on leur enlevât les parcelles de terre qu'ils cultivent de père en fils, pour les donner à l'Etat ? Par contre, je puis affirmer, moi, que des millions de paysans polonais s'armeraient de faux et de fourches, si l'on essayait de transformer leurs terres en biens de l'Etat. Les millions de signatures envoyées à ce sujet aux députés polonais de la première Douma sont une garantie suffisante de la vérité de mes paroles. La terre n'a pas seulement une valeur marchande comme par exemple une fabrique ; elle vaut encore par l'attachement qu'on éprouve pour elle ; et c'est là l'écueil auquel viendront toujours échouer toutes les attaques socialistes dirigées contre elle. Les seuls peuples, les seuls hommes qui n'ont pas d'attachement pour la terre, sont ceux dans l'âme desquels l'instinct de la vie nomade n'est pas encore éteint. Dans la Pologne agricole et fertile en blé, de tels instincts n'ont jamais existé.

Voilà pour un premier point. En second lieu, ce que dit M. Björnson des faux-fuyants du Club polonais est absolument contraire à la vérité, et n'a pu être écrit que pour une seule raison, c'est que le papier supporte tout. Les députés polonais de la première Douma ont reconnu, et ceux de la seconde reconnaissent l'impérieuse nécessité d'une réforme agraire, ainsi que l'obligation d'attribuer des terres aux paysans qui en possèdent peu ou point. Mais ils ne consentent ni au pillage des terres, ni à l'accaparement par l'Etat. Ce qu'ils souhaitent avant tout, c'est que cette question, du moins en ce qui concerne la Pologne, soit tranchée non pas dans la Douma par des Russes qui n'ont des affaires polonaises qu'une idée à peine plus exacte que celle de M. Björnson, mais dans une Diète nationale polonaise, et encore dans une Diète élue par le vote dit des quatre adjectifs (1).

Le second grief, à savoir que le Club polonais s'est opposé à l'autonomie de la Lithuanie et de l'Ukraine, est simplement une nouvelle preuve de l'incroyable facilité avec laquelle on a pu abuser

(1) C'est-à-dire le suffrage universel, égal, direct et secret.

de la crédulité de M. Björnson. Il ne s'est passé absolument rien de semblable. Que peut-on dire de plus ?

Quant à la protestation de Viborg, les Russes, même ceux qui y ont pris part, la regardent actuellement comme une grosse faute politique. Les Polonais se sont rendus à Viborg, non pour protester contre la protestation, mais pour exprimer aux Cadets leurs sympathies et leur exposer les motifs pour lesquels ils ne pouvaient pas s'associer à leur protestation. Il suffit d'ouvrir le premier journal venu pour se convaincre que c'est bien là ce qui s'est passé. Il aurait fallu se renseigner avant de formuler une telle accusation.

Mais voici un nouveau grief. « Les Polonais, ces héros de la liberté, dit M. Björnson, ont fait cause commune avec le gouvernement bureaucratique et la réaction ! Nous avons vu les grands propriétaires de l'Ukraine envoyer des télégrammes et des députations au Tsar en le priant de modifier l'organisation électorale, « l'organisation actuelle étant un danger pour la civilisation ! » Nous avons entendu un membre de la Douma, M. Grabski, dire, sans sourciller : « Si le gouvernement consent à accorder l'indépendance à la grande Pologne (c'est-à-dire à la Pologne avec la Lithuanie, la Russie blanche et l'Ukraine), nous lui promettons que d'ici deux mois, tous les révolutionnaires seront égorgés jusqu'au dernier. »

En lisant ce pasasge, il me semblait rêver. Ainsi les Polonais se sont opposés à l'autonomie de la Lithuanie et de la Ruthénie et pour obtenir le Self-government commun du Royaume de Pologne, de la Lithuanie et de la Ruthénie, ils promettent d'égorger tous les révolutionnaires !

Ne pourrait-on pas dire avec autant de raison que, lors de la séparation de la Suède et de la Norvège, M. Björnson a posé sa candidature au trône de Norvège pour lui et pour ses descendants ? Comment supposer autre chose qu'un rôle joué par un charlatan, par un Falstaff politique ruthène, dont on pourrait dire ce que Shakespeare fait dire au prince Henri sur le Falstaff anglais : « Ses mensonges sont, comme leur père, cyniques autant qu'effrontés. » S'être laissé jouer de cette manière, quelle humiliation pour M. Björnson ! M. Grabski, député à la Douma, veut lui intenter un procès en diffamation. Moi, je n'en ferai rien, car actuellement les journaux russes eux-mêmes tournent en ridicule la crédulité du vénérable écrivain, et cela me paraît suffisant.

Il y a, en effet, quelque chose qui excite la pitié dans cette éclipse totale de sens critique. M. Björnson par exemple, ne veut pas ajouter foi à la statistique officielle de Galicie, dressée sur place d'après les déclarations écrites des pères de famille et établie à Vienne par une commission centrale composée d'Allemands. Il lui préfère celle que lui communique le Falstaff ruthène et il accuse la statistique officielle de compter comme Polonais tous les Juifs et, en outre, 200.000 Ruthènes, pour la seule raison qu'ils sont catholiques.

En réalité les Juifs se déclarent de la nationalité qu'ils choisissent eux-mêmes. Quant aux Ruthènes de Galicie, ils sont tous catholiques, et ne diffèrent des latins que par le rite ; tous sont soumis à l'autorité

du Pape. Mais en Norvège, il est permis d'ignorer toutes ces choses et de se lamenter avec l'Ange ruthène sur les intrigues du Satan polonais.

A cette occasion, il est bon d'observer qu'effectivement une erreur s'est glissée dans l'établissement de la statistique officielle. A Vienne on a compté pour Ruthènes 200.000 Polonais. La raison en est que ces Polonais, n'ayant pas d'églises latines dans leur voisinage, se sont conformés par nécessité au catholicisme de rite slave.

D'où est venue pourtant toute cette forêt de mensonges et d'absurdités dont les arbres sont si rapprochés qu'on ne sait quel est celui qu'il faut tout d'abord entamer à coups de hache ! L'origine de tout cela la voici : Dans ces derniers temps une bande d'étudiants ruthènes, profitant de l'absence des étudiants polonais se ruèrent sur l'Université de Lwow. Ces héros démolirent les meubles, brisèrent les armoires, lacérèrent les portraits des Recteurs (et, si parmi ces portraits s'étaient trouvées des œuvres de Vélasquez, de Van-Dyck ou de Rembrandt, tenez pour certain qu'ils les eussent également lacérées sans le moindre scrupule) : ils blessèrent grièvement un professeur sans défense, qui, en qualité de secrétaire, se trouvait alors dans les bureaux. Dans la prison, où ils restèrent très peu de temps enfermés, ils simulèrent de vouloir se laisser mourir de faim, tout en se faisant apporter du vin et des beefteks par leurs amis et connaissances. Après quoi, ils furent relâchés. Actuellement leur intelligente et patriotique action d'éclat va être jugée à Vienne par un tribunal allemand, pour qu'il ne puisse pas être dit qu'ils ont été jugés par un tribunal polonais et par conséquent partial. Et voilà le vrai prétexte qui a suggéré à M. Björnson l'idée de son article sur le Satan polonais, sur la tyrannie polonaise en général et sur l'oppression des Ruthènes en particulier.

Nous rentrons dans la forêt de tout à l'heure.

L'Université de Lwow fut primitivement ruthène, dit M. Björnson. Quand donc? C'est là une vérité de même ordre que celle-ci : il y a en Lithuanie, en Ukraine et en Ruthénie trente millions de Ruthènes et seulement neuf cent mille Polonais ; ou encore que cette autre : en Pologne, sur sept millions de paysans, il y en a cinq millions qui n'ont pas de terres. Il est certain que celui qui a pu dire que le Club polonais considère la réforme agraire comme superflue, peut aussi bien affirmer que primitivement l'Université de Lwow était ruthène.

La vérité cependant, qui ne se laisse pas endormir même lorsqu'un hypnotiseur de la force de M. Björnson cherche à l'assoupir, nous apprend tout autre chose. Elle nous dit qu'à Lwow (où par parenthèse je ferai remarquer que la proportion des Ruthènes atteint à peine 10 pour cent), l'Université ne fut ruthène ni primitivement ni en aucun temps. Fondée sous le règne de Jean Casimir en 1661, elle s'appela pendant la première partie de son existence : Université de la Société de Jésus. L'enseignement s'y donnait en latin. En 1784, après la réunion de la Galicie actuelle à l'Autriche l'Université fut transformée par Joseph II et appelée Université Joséphine (Universytet Jozefinski). Comme par le passé, l'enseignement s'y donnait en

latin, à l'exception de la théologie pour laquelle l'empereur ratifia l'usage de la langue polonaise. En 1805, nouveau changement : l'Université devient un lycée (l'enseignement est toujours en latin). En 1816 on lui rend ses droits d'Université.

En 1817 on créa une chaire de langue et de littérature polonaises. En 1824 l'Université fut germanisée. En 1848 tout l'enseignement fut donné en polonais. Après le bombardement de Lwow on revint à la langue allemande. La théologie seule resta enseignée en polonais. Quant aux Ruthènes, on promit de leur accorder un certain nombre de chaires, *dès que leur langue aurait pris une extension suffisante.*

En 1871, l'obligation d'enseigner dans une langue particulière fut abolie : il en résulta pour l'Université 109 professeurs polonais et 7 ruthènes. En 1882 le ministère de Vienne décida que l'enseignement tout entier serait donné en polonais. Pour ce qui regarde l'administration intérieure, la langue latine fut d'abord obligatoire puis ce fut le tour de la langue allemande, et enfin celui de la langue polonaise. Il ne vint à l'idée de personne de mettre en avant la langue ruthène.

En présence de tous ces faits, que signifient et d'où proviennent ces affirmations seul fondement de l'article de M. Björnson, que l'Université de Lwow fut primitivement ruthène ?

Quelles preuves a-t-on pu lui fournir à l'appui de cette assertion ?

Or, en fait de preuves, celui qui se pose en juge doit bien se documenter, s'il ne veut pas que ses arrêts rappellent ceux des Turcs de jadis ou ceux des Prussiens d'aujourd'hui. Pas un Polonais n'ira à l'encontre du désir qu'ont les Ruthènes de posséder une Université particulière ; mais nous devons défendre notre bien, et nous ferons toujours bloc pour le défendre. Je le répète une fois encore, ce n'est pas à coups de bâton qu'on obtient une Université ou des chaires universitaires. Pour ce qui est de la tyrannie polonaise et des préjudices causés aux Ruthènes, que l'affaire de l'Université en soit la mesure !

Par décision ministérielle, en date de 1882, la langue polonaise est la langue officielle des cours ; et pourtant il y a à l'Université de Lwow 7 chaires ruthènes et, dans le nombre, celles de droit civil, de droit pénal et d'histoire universelle. Les Ruthènes ont en Galicie cinq gymnases ; il est vrai que souvent ils manquent de professeurs et parfois même d'élèves; ils ont, en outre, 2.144 écoles primaires où l'enseignement est donné en ruthène. Toutes les écoles réales ainsi que les écoles spéciales leur sont ouvertes et ils en profitent bien peu, puisque dans l'ensemble de toutes ces écoles, le nombre des élèves ruthènes atteint à peine les 19 centièmes de la population scolaire.

Tel est, pour les Ruthènes, l'état des choses en Galicie. Mais quel est-il en Russie ? Voici : jusqu'à ces derniers temps il n'était pas permis dans tout l'Etat russe d'imprimer des livres en langue ruthène; et aujourd'hui même, non seulement ils n'ont aucune chaire universitaire, mais ils n'ont même pas d'écoles.

Le Falstaff ruthène a visiblement oublié de renseigner M. Björnson à ce sujet.

Et maintenant, que l'illustre écrivain veuille bien tourner ses re-

gards d'un autre côté. Mais peut-être se refusera-t-il à jeter les yeux sur cette vallée de larmes, de larmes d'enfants qu'est actuellement la province polonaise occupée par la Prusse. Là, non seulement les Polonais n'ont pas d'écoles élémentaires, mais ils ne parviennent même pas à obtenir que l'enseignement religieux leur soit donné dans leur langue maternelle. Toutefois, comme il s'agit ici de religion, cela peut choquer M. Björnson. Qu'il considère alors le Schleswig où vivent les Danois, dont la race est voisine de la sienne.

Un jour, dans une assemblée prussienne, un député allemand, visiblement instruit de notre histoire par une publication gouvernementale, accusa les Polonais d'opprimer les Ruthènes. Les députés polonais lui répondirent : « Donnez-nous autant d'avantages que les Ruthènes en ont en Galicie ; nous nous en contenterons volontiers. » Je répondrai, moi aussi à M. Björnson : « Illustre écrivain norvégien, demandez aux Danois du Schleswig s'ils ont autant d'avantages que les Ruthènes en Galicie ; et si, en réponse à cette question, vous entendez retentir les plaintes des opprimés, alors, occupez-vous d'eux plutôt que de nous ! Faites connaître au monde entier leurs souffrances ; couvrez de honte les oppresseurs : démasquez Satan là où il a réellement étendu sa puissance et établi sa demeure !

Mais surtout, écrivez sur des contrées que vous connaissez mieux et plus exactement ; sur celles-là du moins personne ne pourra aussi facilement vous tromper et abuser de votre confiance.

Quant à cet étrange Satan polonais qui, du temps du crépuscule et de la terreur du moyen âge, empruntait le langage de l'Evangile pour parler aux autres nations et qui ne permit pas aux guerres de religion de pénétrer en Pologne ; quant à cet étrange Satan sous l'aile duquel s'abritaient en leur temps les Juifs persécutés, les sectaires moscovites, les protestants allemands et tous ceux qui ailleurs souffraient pour leur foi et leurs convictions, laissez-le donc en repos ! Vous dites et vous reconnaissez vous-même qu'il envoya ses enfants sur tous les champs de bataille où le sang coula pour la liberté des peuples. Rien de plus vrai. Mais je dirai plus : ce Satan, le plus étrange de tous les Satans, a même été crucifié. Encore une fois, laissez-le donc en repos !

Henryk Sienkiewicz.

HENRYK SIENKIEWICZ

Bartek Slowik, c'est-à-dire Bartek le Rossignol, est un paysan polonais du village de Poguembin, dans la principauté de Poznan. C'est un esprit simple ; en dehors de sa maisonnette, de ses deux vaches, de son cheval, de sa femme Magda et de son petit, il ne connaît, pour ainsi dire, rien. Voici qu'au mois de juillet 1870, la guerre éclate avec la France. Il faut partir. Bartek embrasse sa femme, son petit garçon ; il fait le signe de la croix, en quittant sa maisonnette, et se rend à la station de chemin de fer la plus voisine. La gare est pleine de Polonais, venus des villages voisins ; ils sont contents sans doute, car beaucoup ont bu et chantent à tue-tête. La cloche sonne. « Adieu ! Bartek, » dit Magda. Il lui répond : « Prends soin de la maison. — Et n'oublie pas que tu as une femme et un enfant, » crie une dernière fois Magda. « Adieu ! Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Adieu ! »

Quels sont ces Français, ces gens de l'Occident, contre lesquels on part en guerre ? Bartek le demande à l'un de ses compagnons, Vaitek, paysan polonais comme lui. Celui-ci a entendu dire que les Français étaient un peuple étrange, plus fort à la guerre que les Allemands. « Ils sont exactement comme les Allemands, mais encore pires. — Oh ! les charognes ! » grogna Bartek. Et il apprend que ce sont des buveurs d'eau-de-vie et qu'ils prennent toutes les femmes. Il pense à Magda et il se convainc que le roi de Prusse, dont il est le sujet, — Dieu l'a voulu ainsi, depuis près d'un siècle, — a bien raison de leur faire la guerre.

Bartek est parmi les soldats de Gravelotte. La bataille fait rage autour de lui ; les hommes tombent, comme les épis sous la faux. Mais voici que les Polonais qui l'entourent entonnent l'hymne national : « La Pologne n'est pas vaincue ! Hurrah ! Hurrah ! » — « Ah ! vous voulez Magda ! » hurle Bartek, et, avec ses camarades de Poguembin, fou de rage comme eux, il s'élance sur les turcos. Son fusil décrit des moulinets terribles. Bartek est couvert de sang, de boue ; il a pris trois drapeaux. Son commandant parle de lui au général Steinmetz. Celui-ci pense que ce brave pourrait bien faire, tout maudit Polonais qu'il est, un bon sous-officier. Il le fait venir. « Sais-tu pourquoi tu te bats avec les Français ? » Bartek se rappelle

tout à coup les paroles de Voitek. « Parce qu'ils sont Allemands, et encore pires, ces charognes ! » Steinmetz manque d'éclater d'un fou rire. Non, pour cette brute, pas les galons de sous-officier, mais la croix. Il enlève la sienne et il l'attache lui-même sur la poitrine du Polonais. Bartek le Victorieux est transporté au septième ciel.

La guerre est terminée. Bartek est rentré à Poguembin ; il aime à présent à boire la vodka. Il ne travaille plus ; il passe les heures, hébété, à fumer sa pipe. Un jour, son fils Franck vient lui raconter ce qui lui était arrivé avec Pan (1) Bœge, l'instituteur. « Il m'a dit que maintenant que les Allemands avaient battu les Français, ils nous écraseraient, parce qu'ils étaient les plus forts. Moi, je ne lui ai rien répondu. Seulement, il m'a demandé qui était le plus grand personnage de la terre. Je lui ai dit que c'était le Saint-Père. Alors il me gifla. Je me suis mis à crier, et il m'appela sale Polonais, et il en a dit, et il en a dit... » Les pleurs de l'enfant font sortir le Victorieux de sa torpeur. Il va trouver Pan Bœge, il le rosse d'importance. Allemands et Polonais s'en mêlent ; bataille générale. Le vainqueur de Gravelotte est traduit en justice : il est condamné à trois mois de prison et à cent cinquante marks d'indemnité à la famille Bœge.

Magda est restée à la maison avec le petit ; elle est sans un sou. Just, le prêteur, vient la trouver. La pauvre femme s'endette de trois cents marks, car elle a un besoin absolu d'argent pour la maison. Mais la malheureuse est pleine d'espoir. Elle a vu la jeune femme de Pan Yarzinski, le seigneur polonais, qui lui a promis de l'argent pour qu'elle puisse payer Just. Puis, des élections vont avoir lieu ; on va voter pour des Polonais, et les maux de Magda vont finir.

Bartek est mis en liberté provisoire. Il est appelé chez le landrath. La puissance de la discipline le reprend. Il met toutes ses décorations ; il est devant le landrath, droit, rigide, comme il avait été devant Steinmetz. Il y avait là quelques officiers, avec leurs lorgnons d'or. « Toi, espèce de Polonais, essaye de voter pour Pan Yarzinski, essaye ça ! Oui, essaye ça !... Rompez ! »

Poguembin est en pleine fièvre électorale. La charmante Marya Yarzinski fait campagne pour son mari. Le succès est certain. Mais le scrutin apporte une nouvelle incroyable : dans ce village, tout peuplé de Polonais, c'est Schulberg qui a été élu. « J'ai vu », dit le curé, « Bartek Slowik voter pour Schulberg. Du reste, tous ceux qui ont été à la guerre ont

(1) Pan veut dire Monsieur.

voté comme lui. Ils disent qu'ils en ont reçu l'ordre. »

A la saison suivante, Just, qui n'avait pas été remboursé, entrait en possession de la maison de Bartek ; il n'avait pas fait une mauvaise affaire. Magda et son fils prennent en sanglotant le chemin de la ville, ils vont chercher du travail. La route était déserte ; seule, la grande croix du Sauveur se dressait à l'angle du carrefour. Derrière la femme et l'enfant cheminait un homme, tout voûté, la tête basse, qui avait l'air d'un vieillard ; c'était Bartek le Victorieux : le vainqueur de Gravelotte allait achever son temps de prison.

* * *

Quel drame que cette nouvelle ! Que d'émotion patriotique et que de vérité ! Et le *Gardien du phare d'Aspinwal* et le *Journal d'un précepteur de Posen*... Les yeux se mouillent quand on lit ces pages du martyrologe polonais. Quelles souffrances n'ont pas endurées ces malheureux qui n'avaient pas de patrie depuis 1795 et que la guerre de 1914 arma les uns contre les autres ! Ce fut alors le comble de l'horreur dans cette tragédie de tout un peuple. Jean Richepin, vendredi dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, où une foule pieuse honorait la mémoire de Sienkiewicz, a raconté ceci. Des Polonais étaient venus au Vatican ; ils désiraient avoir des reliques de saints pour les placer dans leurs églises et animer leur foi. « Mes enfants, leur répondit le Saint-Père, retournez dans votre pays et prenez dans vos mains la terre que vous foulerez : elle est toute faite de la poussière de vos martyrs. »

C'est cette poussière des martyrs que Henryk Sienkiewicz a prise dans ses mains de romancier et qu'il a présentée à l'admiration de ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses. Qu'il s'agisse de ses grands romans historiques, *Par le fer et par le feu*, *le Déluge*, *Messire Wolodowski*, *les Chevaliers de la Croix*, *les Chevaliers teutoniques*, où il raconte les luttes séculaires de la Pologne contre les Allemands, les Suédois, les Moscovites, les Turcs ; qu'il s'agisse, à côté de ces grandes fresques historiques, de romans de mœurs familières, comme la *Famille Polaniecki*, ou de nouvelles, comme *Bartek le Victorieux*, ou d'études politiques, comme l'*Éternelle Victime*, c'est toujours la race polonaise elle-même, le peuple polonais qui est le véritable héros des écrits de Sienkiewicz.

On n'oubliera jamais l'initiative prise par Sienkiewicz devant le monde civilisé, lors de l'affaire lamentable de

Wrzésnja (Wreschen), cette honte du règne de Guillaume II. Les maîtres d'école de cette ville, entièrement polonaise, avaient reçu l'ordre, en 1901, de donner l'enseignement religieux en allemand, de faire dire les prières en allemand. Les enfants refusèrent de réciter le catéchisme et de prier Dieu dans une langue qui était celle de leurs oppresseurs et qui, pour eux, était inintelligible. Les enfants s'obstinant dans leur refus, les maîtres les frappèrent à coups de férule. Les pères, les mères intervinrent ; ils furent traduits en justice. Le tribunal de Gniezno (Gnesen) condamna à des mois et même à des années de prison des mères qui avaient protesté contre la barbarie morale et matérielle infligée à leurs enfants. Certains de ces enfants, garçons et fillettes de dix à douze ans, furent poursuivis « pour crime de lèse-majesté et complot contre la sûreté de l'État ». Ce qu'ils avaient fait ? Ils avaient refusé d'accepter une gravure qui représentait Guillaume II et ils avaient donné à leur refus, paraît-il, « un caractère d'entente préalable ».

C'est alors qu'on entendit la voix de Sienkiewicz, cette voix que les deux mondes connaissaient, dans toutes les langues, depuis le succès prodigieux de *Quo vadis ?* Il adressa une protestation au *Czas*, le grand journal de Cracovie ; il dénonçait au monde la politique de Guillaume II à l'égard des Polonais, « politique, disait-il, de crimes, de violences, de trahisons, de tyrannie envers les faibles, d'avilissement à l'égard des forts, de mensonges, de violations de paroles, d'hypocrisie et de fausseté ». Sienkiewicz a vécu assez longtemps pour voir que le colosse aux pieds d'argile était frappé à mort depuis les journées de la Marne ; mais quelle eût été sa joie, ou mieux sa récompense, à lui le grand apôtre de la patrie polonaise, s'il avait pu voir les Polonais de Prusse, de Russie et d'Autriche rentrer enfin dans le sein de la patrie commune ! Hélas, il mourut à Vevey le 16 novembre 1916, à soixante-dix ans.

* * *

Patriote comme il l'était, Sienkiewicz ne pouvait pas ne pas être catholique ; car en Pologne, dans ce pays tout imprégné de civilisation chrétienne, l'amour de la patrie et l'amour de la religion ne sont que les deux formes d'un même sentiment, la foi en Dieu et en ses promesses.

Suivons-Le ! Caïus Septimius Cinna est un jeune patricien romain ; il a bu à la coupe de tous les plaisirs. Mais son âme demeure dans l'angoisse. « L'oiseau sait où il doit voler pour trouver son bonheur, tandis que les âmes volent dans

l'inconnu, la tristesse et l'inquiétude. » Il épouse une jeune vierge d'Alexandrie, Antée, la fille du philosophe Timon. Celle-ci a entendu parler du Nazaréen qu'on allait juger à Jérusalem. Les deux époux se rendirent dans cette ville ; ils assistèrent au supplice du Golgotha. Quelques jours plus tard, la jeune femme eut une vision. « Une colonne de lumière, s'écrie-t-elle, vient à moi... Je vois ! C'est Lui ! C'est Jésus de Nazareth ! Il sourit... O le doux ! O le miséricordieux ! Ses mains transpercées s'étendent sur moi comme celles d'une mère !... Caïus ! Il m'apporte la santé, le salut, et il m'appelle à Lui ! » Cinna, très pâle, répondit : « S'Il nous appelle, suivons-Le ! »

C'est encore le sujet de *Sans dogme*. Marynia, la jeune femme, incarne la vertu chrétienne ; peu à peu, d'une marche invisible et sûre, elle transforme l'âme de son époux ; elle le pénètre de l'idée chrétienne, elle l'amène jusqu'au seuil de la conversion. Dans le même ordre de sentiments, la puissance fécondante du christianisme, on se rappelle la dernière phrase de *Quo vadis ?* « Ainsi passa Néron, comme passent la rafale, la tempête, le feu, la guerre ou la peste... Et, désormais, des hauteurs du Vatican, règne sur la Ville et le monde la basilique de Pierre. »

*
* *

L'un des plus grands succès de librairie de notre époque a été *Quo vadis ?* Le livre avait paru en langue polonaise en 1896 ; les lecteurs de Pologne lui avaient fait fête, comme aux autres écrits du grand écrivain national. En 1900, on le traduisit à l'étranger, notamment en français et en anglais. Le succès fut prodigieux ; on dit qu'en moins de deux ans il s'en vendit plus de quatre cent mille exemplaires dans les seuls pays de langue anglaise. Autour de Néron, qui incarne la brutalité dans ce qu'elle a de bestial, Pétrone le dilettante, Ursus à la rude franchise, Pierre à la foi vacillante, Vinicius à la nature fruste, Lygie, cette Psyché chrétienne, sont des personnages qui ont pris place dans l'histoire littéraire à côté des héros des *Martyrs*.

Pour des milliers de lecteurs, Sienkiewicz est le peintre de la Rome néronienne, des jeux du cirque, de l'incendie de la Ville éternelle, des premières luttes de la vie chrétienne. Certes, il est bien cet auteur, et il l'est d'une manière éminente. Mais ne serait-on pas en droit de dire qu'il a été un peu victime, dans la réputation des hommes, de son propre

succès ? Pour combien de lecteurs n'est-il que l'auteur de *Quo vadis ?* Or, ce livre, justement célèbre, si beau dans certaines parties, si élevé par le souffle généreux qui l'inspire, est un livre unique, un livre à part dans l'œuvre de l'écrivain polonais.

Henryk Sienkiewicz fut et restera au suprême degré l'écrivain national de la Pologne ; car son œuvre répond à ces deux idées qui résument et expliquent toute l'histoire d'un grand peuple : Dieu et la patrie.

G. Lacour-Gayet,
de l'Institut de France.

EN L'HONNEUR D'HENRYK SIENKIEWICZ

La manifestation organisée par l'Association France-Pologne et l'Union Syndicale des Correspondants Polonais à Paris, le 21 novembre 1924, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

Malgré ses vastes dimensions, le grand amphithéâtre de la Sorbonne s'est trouvé trop petit pour contenir la foule des Français admirateurs du génie de Sienkiewicz, heureux de s'associer à leurs amis polonais pour célébrer avec eux le retour triomphal des cendres du grand citoyen dans sa patrie restaurée. Pour la plupart ils ne connaissaient de l'œuvre de Sienkiewicz que l'immortel et populaire chef-d'œuvre de « *Quo Vadis* »; mais ils savaient aussi que Sienkiewicz s'était proposé, en écrivant des romans, non pas la fugitive distraction de ses contemporains, mais de porter jusqu'à eux la protestation de son pays opprimé. « Par le Fer et par le Feu », « Bartek le Vainqueur » ne racontaient-ils pas l'héroïsme soutenu des Polonais à travers les âges et l'affreuse ingratitude dont leurs services à la cause de la civilisation avaient été payés? Ils se souvenaient encore qu'en 1907, Sienkiewicz avait pris l'initiative d'une grande enquête internationale, où il avait cité au tribunal des nations le gouvernement prussien, qui prétendait chasser les Polonais des terres de leurs pères et interdire à l'enfance polonaise l'usage de la langue de ses ancêtres.

M. Painlevé, président de la Chambre des Députés, devait prendre la parole à cette cérémonie. La nombreuse assistance eût été heureuse de l'applaudir et de lui renouveler ses remerciements pour l'initiative qu'il avait prise lorsqu'au moment le plus incertain de la guerre il avait signé le décret d'organisation de l'armée nationale polonaise sur le territoire français. Malheureusement, une importante et soudaine affaire était venue devant la Chambre et il avait été impossible à M. Painlevé, à son très grand regret, de remettre, même pour quelques instants, à un vice-président, l'exercice de sa haute fonction.

Mais sur l'estrade, à côté de M. Noulens, ambassadeur de France, président de l'Assemblée, et M. Chlapowski, ministre de Pologne à Paris, les représentants des grands corps de l'Etat, de l'Université, de l'Armée, de la Société des Gens de Lettres étaient venus manifester l'accord de la France officielle avec la France populaire : M. Appell, au double titre de recteur de l'Université de Paris et de président du Conseil d'Administration de l'Institut Français de Varsovie; M. Jean Richepin, de l'Académie Française; M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres, et M. le ministre de Bulgarie.

M. le baron de Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique;

M. le ministre du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes; M. le ministre de la République de Tchécoslovaquie; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris et le général Niessel, parti quelques jours auparavant pour un voyage d'inspection en Algérie, s'étaient fait représenter.

MM. Ladislas Mickiewicz, le général Archinard, le général Henrys, le général Raynal; le comte Szembek, conseiller de la Légation de Pologne à Paris; Dolezal, conseiller commercial de la Légation; le colonel Kleeberg, attaché militaire de Pologne; Lasocki, consul général; de Lipski, Schimitzek et de Woznicki, secrétaires de la Légation, les membres du Conseil d'Administration de France-Pologne, du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce franco-polonaise et le président et les membres de l'Union Syndicale des Correspondants polonais à Paris assistaient à la cérémonie. Mme Chlapowska avait bien voulu honorer de sa gracieuse présence la réunion.

Lorsque parurent dans la salle des jeunes Polonaises en costumes de leurs provinces, elles furent saluées de chaleureux applaudissements.

La musique du 46e régiment d'infanterie ouvrit la séance en faisant entendre *la Marseillaise* et *la Marche de Dombrowski* écoutées debout dans un silence impressionnant.

Avant de prendre la parole M. Noulens prie M. Kleczkowski, président de l'Union Syndicale des Correspondants polonais à Paris, de donner lecture d'un télégramme envoyé de Morges par M. Paderewski.

En rentrant après un court voyage, viens de recevoir votre gracieuse lettre et tout en vous remerciant d'avoir bien voulu penser à moi, ne vous cache pas que je suis profondément attristé, car malheureusement il me sera impossible de prêter mon modeste concours à l'éclatante cérémonie organisée en l'honneur de Sienkiewicz par France-Pologne. Vingt et un novembre je serai en Pologne, afin de prendre part aux fêtes universitaires et autres annoncées déjà depuis plusieurs mois. Mon regret est d'autant plus vif que non seulement je manquerai occasion exceptionnelle de glorifier la mémoire d'un ami cher et illustre devant un auditoire parisien, mais aussi je serai privé du grand honneur de me trouver sous votre présidence à côté des personnages d'élite comme MM. Painlevé, François-Albert, Jean Richepin, Georges Lecomte. Je conserve toujours le souvenir de la plus profonde gratitude envers M. Painlevé pour immense service rendu à mon pays par le décret de la constitution de l'Armée polonaise en France et je vous serais très obligé si vous vouliez bien le lui dire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes plus sincères regrets, l'assurance de ma haute considération et de mon cordial dévouement que je serai heureux de confirmer par lettre prochainement.

PADEREWSKI.

Puis, sur la demande de M. Noulens, M. Alfred Chlapowski, ministre de Pologne en France, lit la lettre qui vient de lui être adressée par M. Paul Painlevé, président de la Chambre des Députés.

Monsieur le Ministre,

La présidence d'une séance de nuit m'empêche de participer, à mon vif regret, à la commémoration de votre grand écrivain national Henryk Sienkiewicz : J'aurais été profondément heureux que cette occasion me fût offerte, en rendant hommage à son œuvre, de rendre hommage au génie même du peuple polonais. Dans tous les domaines des arts, de la science, de la pensée, ce génie a résisté à l'inique partage, à la violence brutale ou sournoise, aux plus cruelles persécutions.

La Pologne ressuscitée n'est pas seulement pour nous un exemple éclatant de l'immanente justice : elle nous enseigne encore qu'à condition de ne point vouloir défaillir, l'Esprit, suivant la parole même du plus grand des conquérants, finit toujours par être victorieux de la Force.

Paul Painlevé.

M. Noulens prononce ensuite le discours suivant :

Discours de M. J. Noulens,

Ambassadeur de France, Président de l'Association France-Pologne

Mesdames, Messieurs,

Les cendres d'Henryk Sienkiewicz qui reposaient à Vevey viennent d'être ramenées dans sa patrie. La Pologne reconnaissante envers un des plus grands parmi ses enfants lui a fait de solennelles funérailles au milieu des acclamations triomphales de tout un peuple.

Le monde entier s'y est associé par ses témoignages admiratifs. Mais la Pologne est plus près du cœur de la France que celui des autres nations. Ses joies comme ses épreuves retentissent profondément dans l'âme française, et ses gloires nationales fraternisent avec les nôtres.

C'est pour répondre à ces sentiments que l'Association France-Pologne a cru devoir organiser, pour ce soir, une manifestation destinée à célébrer la mémoire du génial écrivain polonais. L'affluence qui a envahi le vaste amphithéâtre de la Sorbonne prouve toute la vivacité des sympathies du public français pour la Pologne, et l'enthousiasme persistant des foules pour l'auteur de *Quo Vadis*, des *Fusains*, de *Par le Fer et par le Feu*, de la *Trilogie*, des *Chevaliers teutoniques*, des *Légions* et de tant d'autres immortels chefs-d'œuvre.

Quelle carrière empreinte de noble sérénité et dominée par un bienfaisant génie nous offre l'existence d'Henryk Sienkiewicz. Son art a tout pénétré parmi les beautés morales de la vie; il s'est plu à les exalter et à les donner en exemple. Sa plume s'est détournée des bassesses et des vilenies auxquelles s'abandonne trop souvent la nature humaine, Henryk Sienkiewicz a été un grand éducateur, parmi les écrivains qui se donnent pour tâche d'élever les cœurs et d'orner les intelligences.

Sienkiewicz a aimé passionnément son pays. Son patriotisme transparaît dans toute son œuvre. Ses romans historiques font revivre les grandes traditions de la Pologne et les faits glorieux qui ont marqué son existence nationale, comme pour rappeler aux Polonais opprimés et décimés qu'un peuple dont la puissance s'est affirmée avec un incomparable éclat, ne saurait désespérer de lui-même. Le passé lui semblait être un garant de l'avenir.

Sienkiewicz pensait que les descendants des vainqueurs de Grunwald, ces champs catalauniques de l'est de l'Europe où se sont plusieurs fois heurtées

à travers l'histoire les armées qu'animait la seule force brutale et celles qui défendaient l'indépendance et le droit des peuples ne pouvaient avoir pour destinée irrémédiable de vivre à jamais dans la servitude. Il croyait à la justice immanente et il est mort en 1916 dans l'attente des réparations prochaines.

Ses peintures de la vie populaire s'inspirent d'un même sentiment quand il nous montre le paysan polonais tantôt travaillant sous la domination étrangère le sol natal qu'il conserve l'espoir de reconquérir un jour, tantôt transplanté sur le continent américain et retrempant ses forces morales sous un régime de liberté. Les preuves de ténacité, de labeur et d'intelligence dont les populations polonaises mises en scène par le romancier nous donnent le spectacle, se révèlent comme autant de ressources inappréciables pour préparer et réaliser la reconstitution de leur patrie.

Le patriotisme de Sienkiewicz non moins que sa sensibilité lui a dicté les pages lyriques qu'il a consacrées à la femme polonaise. Certes, l'homme et l'écrivain ont goûté le charme magique de ses belles compatriotes dont la grâce se double d'énergie, d'intelligence et de haute compréhension du devoir familial. Mais le patriote voyait encore en elles une des forces de la race et une des assises de la nation.

Artiste merveilleux, Sienkiewicz avait su non seulement vivifier les personnages de ses romans mais encore animer les foules et leur donner une intensité de vie et d'agitation qu'on retrouve à peine au même degré dans Shakespeare. Chrétiens réunis pour prier, Romains accourant en cohue pour assister aux jeux du cirque, chevaliers et soldats concourant aux diverses phrases d'une bataille, tous quand ils défilent dans un roman, sont étonnamment vivants ; le regard du lecteur croit saisir le mouvement qui entraîne les groupes d'hommes sous l'influence de la passion ou de l'idée.

Cette action de meneur sublime des foules Sienkiewicz l'a exercée en dehors même du cadre de ses livres. Sa pensée traduite dans la plupart des langues s'est adressée à tous les peuples et a singulièrement servi auprès d'eux par le miracle du génie et de l'art la noble cause polonaise.

Sienkiewicz n'avait d'ailleurs pas borné son activité en faveur de sa patrie à écrire, dans un style coloré et vivant et avec un équilibre parfait de la pensée et du sentiment, d'admirables œuvres où chaque Polonais pouvait trouver un réconfort contre la disgrâce de la destinée. Il avait pris sa part de toutes les préoccupations politiques et sociales qui pesaient sur ses compatriotes. On l'avait vu à la tête des associations créées en faveur du développement des écoles polonaises. Il avait contribué à toutes les tentatives faites pour améliorer le sort de ses compatriotes opprimés. Enfin il s'était élevé dans une protestation magnifique adressée à l'empereur Guilluame contre la tyrannie du régime prussien appliqué à la Posnanie.

Tant de services ajoutés aux titres d'un si beau génie lui ont valu de son vivant, ce qui est rare, la reconnaissance unanime du peuple polonais. Par une souscription publique dont on trouverait peu d'exemples la Nation groupée autour de son nom en dépit des frontières qui la divisaient lui fit don d'un domaine appelé à symboliser l'union des cœurs polonais avant la reconstitution nationale. Messieurs, rendons hommage à l'artiste de génie que fut Sienkiewicz. Par son caractère, par sa haute probité morale, par la beauté de ses fictions il s'est imposé à l'humanité. Mais la Pologne lui doit encore davantage. Par le rayonnement de sa pensée, par son œuvre littéraire qui fortifiait le sentiment national malgré les morcellements territoriaux, le grand romancier a été un des artisans de la résurrection de sa Patrie.

M Noulens se rassit au milieu des applaudissements répétés de

l'assistance et le Chœur de la Société des Amis du Théâtre Polonais, dirigé avec autorité par M. Jarecki, fit entendre la « Rota » et, quelque temps après, une série d'airs polonais dont on eut souhaité la traduction pour en goûter plus complètement encore l'esprit et la gaieté.

Puis M. Noulens donna la parole à M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres.

Discours de M. Georges Lecomte

Président de la Société des Gens de Lettres

Mesdames, Messieurs,

En juillet 1918, sous les obus que, de quart d'heure en quart d'heure, les monstrueux canons allemands déversaient sur nous, tandis que les oppresseurs des peuples libres menaçaient encore une fois Paris, foyer de la lutte pour la défense de la Liberté, la Société des Gens de Lettres de France glorifia solennellement l'âme et la littérature polonaises en la personne du haut lettré Mickiewicz, le fils de l'illustre Adam Mickiewicz, dont jadis la grande voix émut si profondément le cœur de notre pays.

Ce jour-là, malgré la ruée grondante autour de nous, la Société des Gens de Lettres exprima sa confiance sereine en la victoire du Droit et de la Liberté, en la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine, en la résurrection de la Pologne martyrisée, asservie, mais, comme notre Alsace et notre Lorraine, sauvée par son âme toujours vivante sous les chaînes et dont la force la plus insolemment brutale ne put réussir à éteindre la flamme.

Dans l'angoisse de ces jours incertains, nous avons fêté la Pologne en serrant sur notre cœur l'un de ses meilleurs fils, descendant d'un de ses plus illustres écrivains et en criant notre foi en son avenir de grand pays libre.

Plus récemment, le mois dernier, tandis que la dépouille mortelle d'Henryk Sienkiewicz était triomphalement ramenée vers la terre natale, dont son œuvre pathétique avait puissamment concouru à restaurer l'indépendance, la Société des Gens de Lettres assistait à l'émouvant office pour le repos de l'âme du grand écrivain qui fut l'un des mainteneurs de l'âme polonaise. Ce dimanche-là, en cette petite église de l'Assomption, ce fut l'un des membres les plus respectés et les plus éminents de la Société des Gens de Lettres, un grand prélat lettré, Mgr Baudrillart, qui prononça — avec quelle éloquence et quelle élévation de pensée — l'oraison funèbre d'Henryk Sienkiewicz, au moment même où les peuples libérés d'Europe s'inclinaient, avec recueillement, admiration et gratitude, au passage de son cercueil.

Ce soir, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, cette cérémonie de pieuse commémoration et d'hommage a lieu sous la présidence d'un autre membre célèbre de la Société des Gens de Lettres, M. Painlevé, président de la Chambre, écrivain distingué en même temps que mathématicien fameux.

Et c'est encore un membre de la Société des Gens de Lettres, M. Jean Richepin, le glorieux poète de la Mer, de la grande route, des gueux, des martyrs, de tous les nostalgiques de la liberté, de la bonté, de la justice et de la tendresse humaines, qui va nous faire entendre sa parole généreuse.

A ces grandes voix d'hier et d'aujourd'hui, le Président de la Société des Gens de Lettres a accepté comme un devoir l'honneur d'unir modestement la sienne, certes beaucoup moins retentissante.

Vous voyez ainsi de quel cœur la Société des Gens de Lettres de France, à la fraternité de laquelle les écrivains polonais firent appel l'autre dimanche comme ce soir, participent à cette glorification d'Henryk Sienkiewicz, de la Littérature polonaise, de la Pologne ressuscitée selon le vœu séculaire de tous les Français, quelles que soient leurs croyances et leurs opinions.

Pour nous comme pour nos pères — c'est une tradition que nous avons recueillie pieusement comme un héritage — le mot « Pologne » évoque avec la plus saisissante intensité le sentiment patriotique.

Déchirée, divisée, morcelée, en proie aux appétits et aux ambitions politiques de voisins hostiles et redoutables, la Pologne, à travers les tribulations épiques de son histoire tourmentée, a toujours sauvegardé son âme. Mise en morceaux, elle aurait pu changer de sentiments selon que les bannières allemandes, russes, autrichiennes flottaient sur ses terres foulées, mais insoumises. Elle aurait pu tour à tour, livrer son esprit, sa littérature, sa langue aux influences étrangères qui l'ont jugulée. Ni le knout, ni le sabre, ni les geôles, ni les évictions, ni la guerre féroce faite à sa langue, à ses croyances, à ses grands souvenirs historiques dont elle est justement fière, n'ont pu venir à bout de cette vierge martyre qui, au milieu des écartèlements, a su conserver intacts sa foi, sa pensée et son cœur.

C'est un spectacle d'une grandeur indicible que celui de cette lutte permanente de la Pologne pour la sauvegarde de son âme ! Quelles qu'aient été, au cours des derniers siècles, sa souffrance et sa détresse, sa puissance morale — décuplée semble-t-il dans l'infortune, — n'aura jamais pu être brisée. Symbole de force et de pureté, l'Aigle blanc a plané toujours sur la Pologne démembrée, comme l'incarnation de son grand idéal au-dessus des membres dispersés d'Orphée, « *membra disjecta poetae* ».

Or, si elle a survécu, si — à l'ombre menaçante de ses formidables voisins — elle a héroïquement résisté, c'est parce que son art, sa littérature, sa poésie sont demeurés nationaux, c'est parce que ses artistes, ses romanciers, ses peintres, ses musiciens, ses poètes ont jalousement monté une garde vigilante autour de son âme, en vestales de leur propre foyer.

L'âme de la Pologne, il suffit d'un nocturne de Chopin pour la faire frémir, immortelle, au-dessus de nous.

L'âme de la Pologne, il suffit d'un poète comme Krasinski qui chanta d'une manière si poignante « Le Pays des Croix et des Tombes », selon sa propre expression, d'un romancier comme Sienkiewicz pour en alimenter la flamme inextinguible. Et je voudrais pouvoir citer, ici, tous ceux, morts ou vivants, dont l'œuvre a contribué à étendre le rayonnement de cette âme sur le monde.

Lorsqu'au cours de la guerre de 1914, les Russes furent contraints d'évacuer la Pologne, ils enlevèrent les cloches et emportèrent de Varsovie l'urne d'argent contenant le cœur de Chopin, pour le soustraire à l'impiété rapace de l'envahisseur. Heureusement que, sous la botte du vainqueur, une fois de plus, héroïquement, la Pologne piétinée, ensanglantée, gardait son âme intacte ! Car n'était-ce pas comme le symbole même de sa vie spirituelle qu'on arrachait de son sol dévasté : la chanson de ses cloches et cette urne d'argent où, romanesque, romantique, brûlant, battait, comme l'a dit un de nos poètes, le cœur intégral de la grande Pologne !

Ce précieux Saint-Graal, il brûle toujours dans l'église Sainte-Croix de Varsovie. Les cloches ont regagné leurs clochers. Et c'est un tressaillement d'allégresse qui dut les animer, le 26 octobre, au retour des cendres de Sienkiewicz, ramenées triomphalement à travers l'Europe centrale de Vevey à Varsovie.

Nul ne fut, en effet, plus qu'un Sienkiewicz, représentatif de l'héroïsme

et de l'idéal polonais. Les grandes fresques qu'il nous a laissées, *Par le Fer et par le Feu*, *Les Chevaliers teutoniques*, *Quo Vadis*, *Le Déluge*, sont autant de splendides évocations où les Polonais ont pu puiser leurs meilleures raisons de foi, de confiance, de courage, d'espoir.

Pour se bien rendre compte du génie littéraire et du rôle national de Sienkiewicz, il faut avoir lu ces pages épiques où, d'une part, il dépeint au xv^e^ siècle la lutte d'un Jean Kretuski contre un Bohun, où, d'autre part, il raconte les péripéties diverses de la lutte des Polonais contre l'Ordre Teutonique dans la seconde moitié du xiv^e^ siècle, et cela, avec tant d'exactitude et de conscience qu'il n'hésite pas à nous faire voir les moindres particularités des armes, des harnachements, des armures, qu'il reconstitue avec une fidélité minutieuse la généalogie des chefs et des seigneurs et que jamais sa prodigieuse imagination de romancier n'est en désaccord avec sa science précise d'historien.

Avec *Quo Vadis*, Henryk Sienkiewicz, en analysant l'âme d'un Romain d'il y a dix-neuf siècles, semblait s'être éloigné de son œuvre patriotique. Pourtant, ne retrouvons-nous pas la même âme éprise de justice dans ces pages tour à tour épiques et charmantes où le grand romancier s'est attaché à montrer une grande conviction spirituelle triomphant de la force brutale. Dans cet émouvant conflit entre l'idéal chrétien et la barbarie du paganisme cruel et sanglant, Sienkiewicz n'a fait que confirmer sa foi dans cette puissance morale qui a transformé la Pologne en une grande nation, malgré les persécutions auxquelles elle a résisté, malgré les mutilations successives qu'elle a dû subir. Et Lygie sauvée par Ursus, devient sous sa plume éloquente, un grand symbole.

Henryk Sienkiewicz n'aura malheureusement pas assisté à la glorieuse résurrection de sa patrie enfin triomphante. Il est mort en terre lointaine, dans cette Suisse amie d'où il assista, en proie à quelles angoisses, aux péripéties d'une guerre d'où la vieille Pologne devait bientôt ressurgir.

Grande puissance pacifique, foyer, à l'est de l'Europe, de la civilisation occidentale, la Pologne retrouve, dans la paix et dans l'ordre qu'elle représente, toute sa grandeur passée.

Recouvert d'amarante, sous l'aigle étincelant d'argent, le cercueil du grand écrivain a franchi les frontières natales récupérées.

Inclinons-nous avec respect devant la mémoire d'Henryk Sienkiewicz, prestigieux peintre du passé héroïque de la Pologne qui, selon le mot d'un jeune écrivain polonais, demeurera l'un des représentants les plus marquants du génie littéraire occidental, de l'idéalisme victorieux et du patriotisme qui n'abdique pas.

Le passage où M. G. Lecomte célébrait en même temps que Sienkiewicz le grand Mickiewicz, fut une occasion saisie avec empressement par l'assistance pour faire une ovation à Ladislas Mickiewicz, assis auprès de M. Jean Richepin.

Enfin M. Jean Richepin prit la parole :

Discours de M. Jean Richepin
de l'Académie Française

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais avoir encore la voix que j'avais il y a seulement trois ou quatre ans, avant un éclatement de poumons dont j'ai été victime; car j'essaierais à mon tour de faire vibrer quelques nobles et grandes paroles

en l'honneur de Sienkiewicz. Mais tout a été dit, admirablement dit par notre Président dans son premier discours, et par mon confrère, Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres, qui ont si bien analysé l'œuvre du grand génie polonais. Je voudrais ne pas marcher sur leurs traces, ne pas essayer de me casser l'autre poumon — ou les deux autres, car maintenant je crois en avoir deux, j'espère en avoir trois plus tard ! — Je voudrais donc, oubliant les admirables, les tumultueux ouragans qu'ont déchaînés les musiciens de notre beau 46e, le Régiment de la Tour-d'Auvergne, où deux de mes fils ont été officiers, essayer de retrouver la musique chantée tout à l'heure par ces jeunes Polonais, musique combien différente de cette autre musique que nous entendons un peu trop maintenant, dans une foule d'endroits que je ne nommerai pas et qui est une musique de tristesse, de résignation, de haleurs qui traînent un bateau le long d'un fleuve qui n'en finit pas. Ici, au contraire, qu'avons-nous entendu ? Des chants joyeux, allègres, sentant la lutte, oui, mais non pas la lutte brutale et sauvage, mais la lutte dans le travail. Car c'est bien ce que nous avons entendu tout à l'heure, et c'était proprement la devise de Sienkiewicz.

Dans les dernières années de sa vie il disait : « Plus tant de paroles, des actes ! » Mais quels actes ? Des actes de guerre, de bataille ? Non ! Travailler, travailler, travailler !

Et c'est grâce à ce travail qu'enfin nous avons vu la Pologne ressusciter.

La Pologne ! Ce nom, pour les gens de ma génération (cher Monsieur le Recteur, c'est la vôtre aussi, nous sommes des gens d'une autre génération !) ce nom ne voulait pas dire seulement « Pologne », il voulait dire liberté, révolte pour la liberté, et en même temps pitié et tendresse pour ce pays qui deux fois, trois fois même, pour être juste, a sauvé l'Europe de la barbarie, et qui a été meurtri, massacré, tyrannisé, matériellement et moralement par tous ses vainqueurs, vainqueurs par le nombre, pas par la vaillance, jamais !

Aimer la Pologne était le propre de tous les républicains ! Mais il n'y avait pas que les républicains ! Tout le monde, comme l'a très bien dit tout à l'heure Georges Lecomte, quelles que soient les opinions, quels que soient les cultes, les fois, les religions, tout le monde s'accordait pour aimer la Pologne. Pour moi, je n'ai aucun mérite à l'aimer, car toutes les aspirations que j'avais, étant jeune, pour cette Pologne, je les ai traduites aussi en actes, comme le voulait Sienkiewicz et je vais vous dire d'un mot le secret de ma tendresse pour la Pologne : J'ai épousé une Polonaise. Ce qui fait, Mesdames, Messieurs, que j'ai maintenant deux enfants qui sont moitié Français et moitié Polonais et que je suis Polonais moi-même.

La Pologne incarne, je le répète, les idées de liberté, de révolte pour lesquelles j'ai été un peu trop, peut-être, toute ma vie... Je dis ! trop » ! Non Je serais à recommencer que je recommencerais tant qu'on voudra ! Comme je l'ai dit, un jour, dans une assemblée de jeunes gens qui, croyant me faire plaisir, pour me fêter, me disaient : « Nous voulons fêter en vous un homme arrivé ! » — « Ne faites pas cela, mes enfants, leur dis-je ! Arriver, mais cela ne signifie rien. Il n'y a qu'une chose de belle dans la vie, c'est de partir et je pars toujours ! »

Pour revenir à l'amour de la Pologne, commun aux gens de toute opinion et de toute religion, deux grands mots ont été dits, non seulement par les Républicains, par les gens qui veulent la liberté pour tout le monde, mais par des gens d'une foi très ardue, très fervente. L'un d'eux a été célèbre dans cette Sorbonne, c'était un ancien normalien, d'une école où j'ai passé aussi et où l'on aime beaucoup la liberté, n'est-ce pas, Monsieur le Recteur ? C'est le père Gratry. Le père Gratry avait dit ce mot admirable,

après le partage de la Pologne, lorsque la Pologne eut été déchirée par les trois bandits qui la prirent à la gorge, il dit : « Depuis le partage de la Pologne, l'Europe est en état de péché mortel ! » C'est une grande parole. Et d'autre part, c'est un Pape, oui, un Pape — j'ai beau être l'auteur des *Blasphèmes*, quand un Pape est un homme qui dit de grandes et belles choses, je m'incline volontiers devant lui — qui, recevant des Pèlerins polonais venus le voir et lui demander quelques ossements de martyrs pour en faire des reliques, leur répondit : « Pourquoi êtes-vous venus ici, mes enfants ! Rentrez donc dans votre pays. Sitôt que vous serez sur la terre polonaise, vous n'avez qu'à vous baisser, et ce que vous ramasserez avec votre main c'est toujours de la cendre de martyr. »

Ne voulant pas revenir aux profondes et nobles choses dites tout à l'heure sur Sienkiewicz, je voudrais finir par de la gaîté, comme ces jeunes gens qui chantaient, et par de la tendresse, car au fond de l'amour que l'on a pour la Pologne il y a une tendresse comme on l'a dit (j'ai encore l'air de faire une personnalité, mais ne le croyez pas !) pour la femme polonaise. On parlait tout à l'heure de Sienkiewicz qui a fait des héroïnes délicieuses. En effet, qui n'a pas connu ce que c'est que la femme polonaise, charmante, spirituelle, intelligente, jolie, belle et mère..... C'est pourquoi lorsqu'on parle de la Pologne il ne faut pas uniquement, comme vous l'avez fait tout à l'heure, mon cher Lecomte, s'arrêter seulement à l'idée de patriotisme. Le patriotisme est une chose très belle, mais chacun trouve son patriotisme supérieur à celui des autres. Cela ne suffit pas quand il s'agit de la Pologne, comme lorsqu'il s'agit de la France, car ces deux pays sont les deux seuls qui, en défendant leur propre patrie défendaient toute la Patrie du genre humain, toute celle qui pense et qui veut penser librement, voilà la patrie.

Dans l'Europe qui sera demain, comme disait le grand poète Mickiewicz, y aura-t-il des patries ? Nous n'en savons rien. Il y en aura deux au moins, c'est la France et la Pologne, c'est-à-dire des patries qui veulent la même chose, qui veulent que tous les hommes soient aussi heureux qu'on peut l'être, et surtout aussi libres qu'on peut l'être, car être libre d'abord, voilà le premier bien; le pain ne vient qu'après. Quand on est libre, on n'a jamais faim, on est heureux; et quand on n'est pas libre, alors même qu'on vous gorgerait de nourriture, on se sent un pourceau à l'étable, on n'est pas un homme.

Après avoir entendu de belles paroles, des paroles profondes, ayant appris un peu ce qu'était l'œuvre de Sienkiewicz pour les personnes qui ne la connaissaient pas, et désirant la lire pour la connaître, désirant la relire pour ceux qui la connaissent déjà, après avoir entendu de la belle musique, après avoir entendu ces jeunes gens chanter des chansons d'espoir et de travail, je voudrais que chacun s'en allât avec ce rêve de revoir non pas seulement la Pologne ressuscitée, mais aussi la France, car elle a besoin d'être ressuscitée. Tout le monde a besoin de ressusciter, et tout le monde ressuscitera dans l'Europe de demain, l'Europe pacifique où tout le monde sera libre, c'est-à-dire, enfin, tout le monde heureux.

L'improvisation de M. Jean Richepin fut éloquente comme à son ordinaire. L'Assemblée l'écouta avec des sentiments où constamment l'émotion et le rire alternaient. Il était manifeste qu'il parlait de la Pologne comme d'une seconde patrie.

La musique du 46e régiment d'infanterie joua puissamment *la Marche d'Egmont* de Beethoven, et M. Chlapowski, ministre de Pologne, remercia les organisateurs de la fête en ces termes :

Discours de M. Alfred Chlapowski

Ministre de Pologne en France

Mesdames, Messieurs,

La belle manifestation en l'honneur de Sienkiewicz, notre grand maître en l'art d'écrire, est terminée. Je salue avec reconnaissance tous ceux qui ont contribué au déroulement grandiose de cette fête.

Je tiens à remercier en premier lieu le Gouvernement de la République qui a bien voulu s'associer à cet hommage rendu à la mémoire d'un des plus illustres fils de la Pologne. Je remercie également mes collègues les ministres de Suisse, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie et d'Autriche, dont les gouvernements et les pays ont accordé un accueil si émouvant aux cendres d'Henryk Sienkiewicz; la Suisse en leur offrant l'hospitalité jusqu'au moment où elles ont pu être transportées en Pologne, la Tchécoslovaquie, en les faisant séjourner dans le Panthéon national, les autres pays en les saluant au passage avec une piété qui ne pouvait et ne peut que nous aller directement au cœur. Je remercie M. Jean Richepin, de l'Académie Française, M. Georges Lecomte, Président de la Société des Gens de Lettres; enfin les organisateurs de cette cérémonie à la tête de laquelle se trouve comme toujours, M. l'Ambassadeur Noulens.

Nous tous, et, particulièrement, nous autres Polonais ici présents, nous avons vécu des moments mémorables, que je ne voudrais ni effacer ni atténuer par des considérations qui, certainement, ne pourraient égaler en rien, celles que nous venons d'entendre.

Je demande néanmoins la permission de souligner deux détails concernant Sienkiewicz, détails particulièrement importants au point de vue polonais, qui assurent une gratitude éternelle de la nation polonaise au grand homme de lettres.

Les trois empires, l'Allemagne, la Russie, jusqu'à la fin de leur domination, l'Autriche-Hongrie, pendant une partie du XIX^e^ siècle, se sont acharnées dans leur lutte contre l'élément polonais, en premier lieu contre la langue polonaise. C'est Sienkiewicz qui s'est fait le plus grand, le plus noble, le meilleur défenseur de cette langue, c'est lui en effet, qui l'a moulée avec un art incomparable, c'est lui qui a évoqué des tableaux de toute beauté puisés dans le lointain passé où la civilisation polonaise luttait contre les ravages tartares et les méthodes barbares de l'Ordre teutonique; c'est lui enfin qui a porté des paroles incomparables à l'égal d'un flambeau à travers tout le territoire polonais : de l'Ouest à l'Est, des hauts fourneaux de Silésie aux marais de Pinsk, dans les châteaux et les palais et dans les plus humbles demeures paysannes et ouvrières.

Les œuvres de Sienkiewicz étaient pour tout Polonais — lettré ou non — une preuve éclatante du fait que malgré toutes les vicissitudes, la langue polonaise ne meurt pas, mais qu'elle est capable de nous éblouir comme nous éblouissent les bijoux les plus éclatants ou les accords les plus profonds et les plus riches.

Et puis autre chose encore..... Pendant des dizaines d'années nous avons été une nation décapitée, une nation sans Etat. Ce qui est propre aux peuples heureux, la majesté et l'auréole d'une patrie souveraine et indépendante, nous faisait défaut; la politique officielle nous oubliait volontiers. De temps en temps nous rappelions au monde notre existence soit par des révolutions héroïques et sanglantes, celles de 1830, 1848 et 1863, soit par des manifestations pacifiques qui prouvaient que, dans le domaine des grandes acquisitions d'ordre spirituel et intellectuel de l'humanité nous

avions droit, du fait de notre labeur, aux premières places. On pourrait citer une longue liste de ces grands hommes inoubliables qui furent si liés à la France — tels Mickiewicz et Chopin — et dont Sienkiewicz est un des plus éminents.

En effet, en évoquant les siècles écoulés, en s'acheminant dans le domaine de la littérature moderne, en adressant à l'empereur d'Allemagne sa lettre ouverte qui protestait contre les odieuses persécutions infligées au peuple et même aux enfants polonais, le génie de Sienkiewicz manifestait à toute heure que la Pologne, bien que rayée de la carte officielle, vivait, que la puissance de son âme ne déclinait pas, qu'elle n'était pas morte, qu'elle ne mourrait pas.

Sienkiewicz n'a pas vu la résurrection de la Pologne, mais ce grand patriote a, durant toute sa vie, préparé la voie à cette résurrection.

Nous tous, Polonais, nous nous inclinons aujourd'hui devant son ombre et nous exprimons notre profonde gratitude à tous ceux qui, à l'occasion du retour glorieux de ses cendres à Varsovie, ont salué d'une façon si belle et si digne son souvenir.

L'assistance salue longuement le discours de M. Chlapowski et elle tient à marquer sa sympathie particulière au populaire ministre de Pologne à Paris, qui a su conquérir l'amitié des Français par sa bonne grâce et son affabilité constantes.

M. Kleczkowski prend à nouveau la parole pour donner lecture d'un télégramme à l'adresse de S. E. M. Wojciechowski, président de la République Polonaise.

Cinq mille Français réunis Grand Amphithéâtre Sorbonne sous présidence ambassadeur de France Noulens en présence Ministre de Pologne à Paris, Représentants Gouvernement Français, Corps diplomatique, Armée, Université de Paris, après avoir écouté M. Georges Lecomte, Président Société Gens de Lettres et M. Jean Richepin de l'Académie Française,

Joignent leurs hommages fraternels à ceux du peuple polonais pour saluer à son définitif retour en sa patrie restaurée, Sienkiewicz, qui, au temps de l'oppression, préparant réparations de l'avenir, défendit les droits de sa nation et les droits de la pensée universelle.

L'hymne national polonais clôtura cette belle cérémonie.

*
* *

Le service solennel célébré, le 26 octobre 1924, en l'église polonaise de l'Assomption

Nous avons précédemment rendu compte (*La Pologne* du 1er novembre, pages 494 et 495) du service solennel qui a été célébré, par les soins de l'Association France-Pologne et de l'Union Syndicale des correspondants polonais à Paris, en l'église polonaise de l'Assomption, le 26 octobre 1924, le jour du transfert à Varsovie des cendres d'Henryk Sienkiewicz.

Ce service était présidé par Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, évêque d'Himeria, qui a prononcé l'oraison funèbre suivante :

Oraison funèbre de Mgr Baudrillart, Recteur de l'Institut Catholique, évêque d'Himéria

Une fois de plus, les cœurs français et les cœurs polonais battent à l'unisson. Nos prières montent ensemble vers le ciel pour le même objet.

La dépouille mortelle d'un des plus grands hommes dont s'honore la Pologne, Henryk Sienkiewicz, qui a achevé sa vie à l'étranger au cours de la grande guerre de 1914, regagne sa patrie par un chemin triomphal. De ville en ville, à travers l'Europe centrale, les cloches s'ébranlent sur son passage. Prague le saluait hier, et la France et Paris, en dehors de cette route, tiennent cependant à joindre leur hommage à ceux que reçoit en ce moment la mémoire d'Henryk Sienkiewicz.

D'où vient cette émotion générale ? C'est que Henryk Sienkiewicz partageait avec Paderewski le privilège d'incarner la Pologne aux yeux du monde civilisé avant et pendant cette guerre d'où devait partir la libération de votre patrie.

Sienkiewicz était-il donc un homme d'Etat, un agitateur irrésistible, un O'Connell, un Parnell, capable de déterminer les résolutions des Puissances ou de soulever les foules ? Non. Comme Paderewski est un maître de l'art musical, Sienkiewicz était simplement un homme de lettres, un homme de lettres d'une variété d'esprit et d'une fécondité étonnantes, esprit très souple, sollicité par toutes les formes de la pensée, mais enfin un homme de lettres.

Un jour, presque subitement, en la dernière année du dix-neuvième siècle il entrait dans la gloire par un roman. Et par quel roman ? Une œuvre tirée de l'antiquité, le genre le plus factice qui soit : *Quo Vadis*, traduit en français, remportant dans notre pays un succès inouï, immédiatement après traduit dans toutes les langues et reçu par les autres peuples comme par nous-mêmes, au point que 400.000 exemplaires se vendirent en moins de deux ans en Angleterre et aux Etats-Unis. Le théâtre et le cinématographe achevèrent de populariser et le roman et son auteur.

Cette œuvre n'avait-elle donc pas de précédent dans l'histoire de la littérature ? Assurément si. Chateaubriand, dans *les Martyrs*, avait inauguré ce genre avec l'éclat du génie; le cardinal Wiseman avait atteint tous les milieux catholiques par son gracieux livre *Fabiola*, et *les Derniers jours de Pompéi* de Bulwer Lytton, avaient connu aussi leur heure de succès. Même en Pologne, l'illustre Kraszewski n'avait-il pas publié *Chrétienne?* Et pourtant, *les Martyrs* mis à part, aucune de ces œuvres n'avait reçu un accueil comparable à celui de *Quo Vadis*.

Si bien construit que pût être ce roman, si admirable que fût sa facture, que quelques-uns contestèrent cependant, quelque charme que l'on trouvât à la description de caractères comme ceux de la pieuse et touchante Lygie, de Vinicius dont l'âme ne cesse de s'élever, d'Ursus, si rude et si généreux, de Néron, le symbole du despotisme païen, de Pétrone, l'homme cultivé, « l'arbitre des élégances », si vigoureux que fussent les tableaux du Forum, du Palais des Césars, des fêtes néroniennes, de l'incendie de Rome, je ne crois pas que ce soit là la raison profonde de la carrière triomphale parcourue par ce livre.

Hommes, ou générations d'hommes, qu'est-ce que nous demandons surtout à un livre si ce n'est de nous y retrouver nous-mêmes ? *Quo Vadis* ? où vas-tu ? La question ne s'adressait-elle pas à nous et à notre siècle ? Ne correspondait-elle pas à l'angoisse de beaucoup d'âmes à la fin du XIX^e^ siècle ? Etait-ce seulement à l'apôtre Pierre que le Christ disait ces

mots : *Quo Vadis ?* Ne les entendions-nous pas au fond de nous-mêmes : Où vas-tu mon âme, où vas-tu ? Dans une société redevenue à demi païenne, un mouvement de retour vers l'idée chrétienne ne se produisait-il pas ? et, sur ces âmes troublées, des discours comme ceux de saint Pierre, d'une foi si vive, mais avec ce reste de faiblesse humaine qui le fait parfois hésiter devant la responsabilité et l'action, ces discours d'une si parfaite simplicité et tels qu'ils durent être prononcés : « J'ai vu, j'ai entendu », ne pouvaient pas demeurer sans effet. C'était vraiment une apologétique qui convenait à notre époque, avide d'histoire et de témoignages directs. C'est parce que Pierre a vu, c'est parce qu'il a entendu, c'est parce que lui et les autres apôtres l'ont affirmé, que nous croyons encore aujourd'hui. Par un tel écrit, qui rendait vivants et présents de tels souvenirs, Sienkiewicz servait sans conteste la cause du christianisme et de l'Eglise.

Ajoutons que cette cause étant intimement liée à votre cause nationale, Sienkiewicz servait du même coup les destinées de votre patrie. De plus, grâce à son succès même, il rappelait au monde entier que si la Pologne n'existait plus comme Etat, elle subsistait toujours comme nation. La langue, vous le savez par votre propre histoire, a une singulière puissance pour conserver un peuple et sa littérature pour le ressusciter et le manifester au reste du monde.

*
* *

Je touche ici à la partie la plus importante du rôle que joua Sienkiewicz. Certes, pour le plus grand nombre, cet écrivain est et restera l'auteur, je dirai presque l'homme de *Quo Vadis*. Pour vous, Polonais, et pour tous ceux qui, en quelque pays que ce soit, sont instruits de votre histoire contemporaine, il est et il restera avant tout l'auteur et l'homme de cette puissante trilogie qu'il composa de 1884 à 1888 : *Par le fer et par le feu; Le déluge; Messire Wolodowski.*

Que sont donc ces ouvrages ? En apparence des romans historiques du genre de ceux de Walter Scott et d'Alexandre Dumas père; bien autre chose cependant si l'on va au fond. En effet, ces romans historiques auxquels je fais allusion sont, ou bien d'admirables reconstitutions du passé, ou bien des amusements de l'esprit qui tiennent plus de l'imagination que de l'histoire. Tandis que, dans l'œuvre de Sienkiewicz, la fiction sert de véhicule à la vérité et l'exprime en un moment où il était difficile de la faire entendre directement.

Quelle période, en effet, que celle où s'exerça la plus grande activité littéraire de Sienkiewicz. Si ce n'est pas la plus douloureuse, c'est du moins la plus triste de votre histoire contemporaine. L'espoir semble interdit; la défaite de la France, avec toutes ses conséquences, paraît avoir rendu impossible la reconstitution d'une Pologne libre. N'est-elle pas suivie, en effet, de la rénovation de l'alliance entre les trois puissances copartageantes de la Pologne. Et puisque la France se trouvait menacée dans sa propre sécurité, dans son existence même, elle était amenée à s'allier de son côté avec une de ces puissances copartageantes, avec la Russie. Comme après 1815 et 1831, pour que l'âme de la Pologne vécût, il fallait qu'elle s'exprimât dans la littérature. Adam Mickiewicz et Krasinski l'avaient traduite dans leurs admirables poésies; Sienkiewicz, lui, alla la chercher dans l'histoire et dans l'histoire du temps où la Pologne avait atteint son maximum d'étendue et de considération dans le monde. Il fut en cela fidèle à la tradition : « La littérature en Pologne, a dit Mickiewicz, a été l'épanouissement du sentiment patriotique qui vibre en tout cœur polonais. »

Combien de lecteurs français furent étonnés en contemplant les cartes qui étaient jointes aux traductions des grands romans de Sienkiewicz ! Comment ! la Pologne avait tenu une telle place en Europe, au siècle de Louis XIV, et elle ne revivrait pas ! Oh ! chose impossible ! Ces cartes historiques permettaient en outre à l'écrivain de symboliser les caractères nationaux, les représentants des diverses classes ; ils étaient héroïques et leur héroïsme enflammait les cœurs. Enfin, chose dont je ne suis pas juge mais qu'affirment les meilleurs critiques, la beauté de la langue ajoutait encore aux mérites de l'œuvre et contribuait à vous rendre confiance en vous-même, à vous garder fidèles par l'admiration et l'imitation. Là vous trouviez comme la formule des persistantes aspirations de vos âmes et la conscience polonaise se sentait fortifiée et stimulée. O magnifique puissance de l'esprit capable d'agir sur un peuple sans le moindre secours de la force matérielle !

*
* *

Est-ce tout ? Non. Sienkiewicz tint encore à montrer à ses compatriotes où était leur plus redoutable ennemi, celui qui, depuis le moyen âge, avait voulu vous absorber, soit par la ruse, soit par la force, celui qui, dans les temps modernes, avait pris l'initiative des partages, celui qui n'avait jamais pu souffrir qu'on songeât à reconstituer votre pays sous quelque forme que ce fût : je veux dire l'Allemand, et celui qui, de votre côté, est à l'avant-garde de l'Allemagne, le Prussien.

Alors dans *Les Chevaliers de la Croix*, Sienkiewicz vous raconta l'histoire de la lutte épique de la Pologne contre l'Ordre teutonique, fourbe et cruel, et le triomphe remporté par la Pologne à Grünwald. Il ne vous fit pas seulement toucher du doigt les dangers de la force déployée pas vos ennemis, mais aussi les pièges qui de temps immémorial vous étaient tendus dans votre propre pays, le péril de l'entente avec vos adversaires naturels plus tard devenus vos maîtres ; il vous rappela vos ennemis voisins et puissants et vos amis, hélas ! trop lointains.

Tel est le sujet de cette nouvelle : *Bartek le vainqueur*, histoire où l'ironie se mêle de pitié douloureuse et qui est celle d'un Polonais qui a fait dans l'armée prussienne la guerre contre la France et qui est naïvement persuadé qu'il en sera récompensé par la bienveillance des maîtres de son pays. Sa récompense, c'est de voir son enfant cruellement maltraité sur les bancs de l'école et finalement d'être lui-même dépouillé de ses biens, puis jeté en prison. Leçon du passé qui doit servir d'avertissement pour l'avenir !

*
* *

Déjà, vous le constatez, l'allusion était directe aux événements de l'époque contemporaine. Des études politiques telles que l'*Eternelle victime*, *Prusse et Pologne*, parlèrent sans allégorie. De plus en plus, Sienkiewicz s'identifiait avec l'âme de la Pologne ; il acquérait le droit de parler en son nom.

Deux fois surtout sa grande voix retentit. Une première fois dans son *Appel aux peuples civilisés* où il exposait les tortures infligées par les Allemands aux petits Polonais qui voulaient prier dans leur langue. Cet appel souleva l'indignation de l'univers. Une seconde fois pour signaler la loi qui permettait au gouvernement de Berlin d'exproprier les Polonais et de les remplacer sur leurs propre terres par des Allemands.

Le fruit était mûr. Il était temps que justice se fît. Quelques mois après, la guerre éclatait ; une fois encore, les Polonais allaient combattre les uns contre les autres avant de se trouver réunis.

Dans cet horrible conflit, Sienkiewicz sortit de la Pologne, non pour fuir les responsabilités, mais pour organiser dans la Suisse hospitalière les secours dont avaient besoin ses compatriotes.

C'est dans ce patriotique travail que la mort le surprit, au mois de novembre 1916. Heure tragique où les Alliés pouvaient encore douter de la victoire, mais où l'espoir cependant reposait sur de solides motifs, résolution de vaincre, alliances, confiance dans la justice de la cause et dans la Providence. Alors que tant de milliers d'hommes tombaient sur le champ de bataille, la mort de Sienkiewicz ne passa pas pourtant inaperçue ; elle fut un deuil pour les lettrés et pour les patriotes de tous les pays.

Et maintenant, l'œuvre pour laquelle Sienkiewicz a travaillé et lutté est accomplie. Pologne, vous vivrez ! Dieu n'a pas permis le prodige de votre résurrection pour qu'il ne dure que peu de temps !

Et vous aussi, Sienkiewicz, vous vivrez ! Vous vivrez par votre gloire unie à jamais à celle de la patrie que vous avez tant aimée ! Vous vivrez par votre âme immortelle que Dieu aura récompensée des rudes et saints combats qu'elle a menés ici-bas !

LA VIE POLITIQUE

La situation politique.

Nous avons indiqué, dans le précédent numéro, que, sur une intervention vigoureuse de M. Grabski, la Diète avait adopté, par 210 voix contre 170, un ordre du jour de confiance pour le Ministère : « Le Parlement constate que la politique étrangère du Gouvernement répond aux intérêts et au prestige du pays. »

M. Grabski a estimé qu'il lui était nécessaire d'obtenir également un vote, approuvant sa politique intérieure.

Pour l'obtenir il prononça le 7 novembre un grand discours, où il répondait aux objections qu'on lui avait faites. Le discours du 7 novembre complète et, sous certains rapports, il rectifie celui du 22 octobre 1924, dont nous avons donné une analyse dans *la Pologne* du 1er novembre 1924, pages 468 et 469. Les statistiques publiées à la fin d'octobre ont permis au président du Conseil de se montrer cette fois plus optimiste.

Notamment le nombre des sans-travail, qui était au mois de septembre de 163.000, est tombé au 1er novembre à 147.000. L'industrie reprend son essor. La récolte des blés a été de 30 à 40 pour cent inférieure à celle de l'année dernière, mais la récolte de la pomme de terre, base de la nourriture de la population, est très abondante et de beaucoup supérieure à celle des années précédentes. Il en est de même de la récolte de la betterave à sucre.

D'ailleurs le président du Conseil a bien marqué que dans son

premier discours il avait intentionnellement souligné toutes les ombres du tableau économique, afin de stimuler l'énergie des législateurs. Après, il s'est aperçu que cette méthode était mauvaise, car au lieu de galvaniser les énergies elle a provoqué du découragement. Cette fois il indiquera lui-même les aspects favorables de la situation. Il constate ainsi que la consommation du sucre et du tabac ne cesse d'augmenter, que le chiffre des dépôts dans les caisses d'épargne a grossi pendant le mois de septembre de 22 pour cent, que les impôts indirects donnent des recettes de plus en plus importantes, que l'emprunt italien n'est pas encore épuisé tout entier, tandis que le rachat des fabriques de tabac, auquel il a été affecté, est complètement terminé, que les chemins de fer ont cessé d'être déficitaires et que l'emprunt des chemins de fer ne sera pas nécessaire, que les dépenses budgétaires pour 1925 sont plutôt supérieures à la réalité et pourront être diminuées en cours d'exercice. Pour la Trésorerie, l'année 1925 sera incontestablement meilleure que l'année 1924.

Mais M. Grabski ne cache pas que pour assurer définitivement ce succès, une mesure extraordinaire s'impose. L'année dernière, les Chambres avaient voté un prélèvement sur la fortune d'un milliard, réparti sur trois années. Or 150 millions seulement sont rentrés à ce titre. En outre, depuis longtemps, il existe une loi sur la réforme agraire qui est à peine exécutée. Pour hâter l'application de ces deux lois, le président du Conseil annonce qu'il déposera un projet de loi en vertu duquel le gouvernement aura le droit de saisir au profit de l'Etat une certaine quantité de terres dans chaque grand domaine de plus de 300 hectares qui n'aura pas acquitté régulièrement deux termes du prélèvement sur la fortune. Pour les grands établissements industriels, le gouvernement aura le droit d'émettre un nombre correspondant d'actions dont il deviendra propriétaire.

Le président du Conseil indique en outre qu'il n'a pas négligé les emprunts extérieurs. En 1924, la Pologne a emprunté à l'étranger 473 millions de zl., qui se distribuent de la manière suivante : emprunt italien : 92 millions; emprunt français : 110 millions; emprunt de la *Société de Crédit Industriel* : 26 millions; emprunt des chemins de fer électriques vicinaux : 10 millions; emprunt de la *Banque de l'Economie Nationale* pour les villes : 58 millions; emprunts de différentes banques privées : 177 millions. Le gouvernement continue à étudier les moyens de contracter d'autres emprunts; il sait qu'ils sont nécessaires, mais il ne veut pas qu'ils soient indispensables! « S'il y avait dans cette Chambre, dit M. Grabski, une tendance à laisser s'établir un déficit dans le budget pour le combler par un emprunt étranger et si cette tendance prévalait, je quitterais le pouvoir. »

Le président du Conseil aborde ensuite la question des fraudes commises par certains grands industriels de la Haute-Silésie. Six entreprises ont présenté des bilans truqués. L'une d'entre elles a déjà payé une amende de sept millions, les amendes des autres seront prochainement établies et ne tarderont pas à rentrer. Une commis-

sion, présidée par le ministre de la Justice, est chargée de suivre la question.

Passant à l'examen des rapports du Parlement et du gouvernement, le président déclare qu'il sera reconnaissant de toute majorité, qui se constituera sur son programme; mais lui-même ne fera rien pour la créer. Il accepte tous les conseils qu'il juge utiles, de quelque côté qu'ils viennent.

En terminant, M. Grabski esquisse un rapide aperçu de la politique étrangère. Il s'élève avec hauteur contre l'accusation de faiblesse à l'égard de certaines puissances étrangères. « Nous ne nous laisserons pas endormir par l'image d'un monde pacifié, mais aussi nous ne traiterons pas à la légère les efforts tendant à la paix universelle, car ces efforts sont une force réelle et ils expriment les tendances de l'opinion démocratique internationale. »

Après ce discours, un député ukrainien, M. Wasylczuk, a proposé un ordre du jour refusant la confiance au gouvernement. Cet ordre du jour fut l'objet d'un vote qui eut lieu le 11 novembre, jour du sixième anniversaire de l'indépendance. Il fut rejeté par 237 voix contre 52.

N'ont voté pour l'ordre du jour, c'est-à-dire contre le gouvernement, que la plus grande partie des représentants des minorités nationales.

*
* *

Au cours du débat, dont nous venons de rendre compte, M. Grabski n'avait, à aucun moment, laissé prévoir qu'un remaniement ministériel était imminent.

Cependant, MM. Hubner, ministre de l'Intérieur; Darowski, ministre du Travail et de la Protection Sociale, et Wyganowski, ministre de la Justice, ayant donné, quelques jours après leur démission, pour convenances personnelles, le président de la République de Pologne, sur la proposition du président du Conseil, a nommé MM. Stanislas Thugutt, ministre « sans portefeuille » et vice-président du Conseil; Ratayski, président de la ville de Poznan, ministre de l'Intérieur; Zychlinski, notaire hypothécaire de la ville de Varsovie, ministre de la Justice; Sokal, délégué du gouvernement au bureau international du travail, ministre du Travail et de la protection sociale.

Pologne et France.

Dans sa séance du 14 novembre 1924, le Conseil des ministres, sur la proposition de M. Herriot a décidé d'élever au rang d'ambassade la légation de France auprès du gouvernement polonais et d'appeler à cette haute fonction M. de Panafieu, actuellement ministre de France à Varsovie.

Le Gouvernement polonais a pris la même décision en ce qui concerne la légation de Pologne en France; il a désigné M. Alfred Chlapowski, ministre à Paris, pour exercer les fonctions d'ambassadeur.

Pologne et Lithuanie.

La Conférence des Ambassadeurs avait adressé dernièrement au gouvernement de la Lithuanie de Kowno une note l'invitant à régler, au plus vite, les questions en litige avec la Pologne.

D'après une information envoyée de Wilno, à la date du 18 novembre 1924, le président du Conseil lithuanien, M. Czarneskis a répondu qu'il ne voit aucun intérêt à donner suite à cette suggestion.

La politique extérieure britannique.

Nous signalons, à titre documentaire, deux actes du nouveau gouvernement britannique, qui sont de nature à exercer une certaine action sur la politique internationale.

D'une part, le gouvernement britannique a demandé, à la date du 19 novembre, au secrétaire général de la Société des Nations de ne pas inscrire à l'ordre du jour de la 32e session du Conseil de la S. D. N., convoqué pour le 9 décembre 1924, à Rome, la question du « protocole pour le règlement pacifique des différends nationaux » (voir à ce sujet *la Pologne* du 1er octobre 1924, pages 401 à 407 et du 15 octobre 1924, pages 436 à 438) : « Il est obligé à son grand regret de demander que cette question soit ajournée à une session ultérieure, de manière à permettre au gouvernement britannique d'apporter à l'examen de cette question toute l'attention que commande sa grande importance. »

D'autre part, dans une note du 21 novembre 1924 adressée à M. Rakowsky, le gouvernement britannique fait connaître qu'il a examiné les traités négociés par son prédécesseur avec l'Union des Républiques socialistes soviétiques et signés le 8 août 1924. « Après mûre délibération, le gouvernement de Sa Majesté ne se trouve pas en mesure de recommander les traités en question à la considération du Parlement, ni de les soumettre au roi pour sa ratification. »

A. F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

I. — COMMERCE EXTÉRIEUR.

Le commerce extérieur de la Pologne.

Les résultats du commerce extérieur de la Pologne, que l'Office Central de Statistique de la République polonaise vient de publier pour les mois de janvier à juillet 1924, accusent un solde passif : 808.611.000 zl. d'importations contre 738.915.000 zl. d'exportations; si l'on considère non plus les valeurs, mais les quantités, la Pologne a importé 1.379.495 tonnes et exporté 9.256.045 tonnes; mais, dans ce dernier nombre, figurent 6.813.871 tonnes, provenant de la Haute-Silésie polonaise.

Le tableau suivant indique la répartition des sommes précédemment indiquées, par mois :

	Importations (en milliers de zl.)	Exportations
Janvier	80.850	96.818
Février	107.163	112.562
Mars	123.205	113.211
Avril	140.450	121.381
Mai	148.110	124.979
Juin	112.136	89.535
Juillet	96.697	80.429
Totaux	808.611	738.915

Ces indications statistiques appellent les deux remarques suivantes :

D'une part la balance commerciale polonaise révèle un déficit depuis le mois de mars 1924 : ce déficit est de 9.994.000 zl. en mars; de 19.069.000 zl. en avril; de 23.131.000 zl. en mai; de 22 millions 601.000 zl. en juin et de 16.268.000 zl. en juillet : la cherté de la vie et le taux élevé des prix de revient en Pologne ne facilitent pas évidemment les exportations; mais le cours du « zloty », qui se maintient depuis le commencement de l'année, à la parité de l'or, permet aux Polonais d'effectuer à l'étranger de plus larges achats que précédemment.

D'autre part, la valeur des importations et des exportations polonaises suit une progression ascendante pendant les cinq premiers mois de 1924; puis une chute assez considérable se produit en juin et s'aggrave en juillet; mais elle provient sans doute du ralentissement habituel des affaires pendant la saison d'été.

Nous indiquons ci-dessous, en milliers de zl. et pour les sept premiers mois de l'année courante, les principales marchandises importées en Pologne ou exportées de ce pays.

Importations en Pologne.

(en milliers de zloty.)

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet
	—	—	—	—	—	—	—
Riz	556	1.979	1.914	1.359	823	472	1 589
Farine de froment	»	895	1.792	2.582	2.676	4 274	2.916
Citrons et oranges	309	1.196	2.483	2.606	3 256	1.382	360
Graisses comestibles animales	1 267	5.418	3.839	2.301	1.949	1.048	1.187
Tabac	2.008	3.396	1.140	1.926	1.853	1.278	909
Peaux brutes	1 347	1.667	1.876	1.946	2.892	1.054	912
Peaux ouvrées	2 209	320	4.744	5.379	4.435	1.986	3.474
Chaussures de cuir	361	763	1.979	1 334	4.033	3.734	2.710
Coton	14.702	15.029	11.339	21.798	15.205	8.468	4.551
Filés de coton	543	780	1.262	1 071	1 358	1 328	1.092
Tissus de coton	1 308	3.746	5.279	7 996	8.808	4.356	3 660
Laine	9.768	10.587	14 260	16 272	16.946	14.250	5.873
Tissus de laine	»	1 103	1.687	1 818	2 330	1.587	1.365
Tissus de soie	540	1.380	2.156	3 083	5.061	3.507	2 954
Bonneterie	»	878	1 358	1.566	1.834	1.168	1 186
Vêtements	»	773	1 763	1.937	2.719	2.089	875
Chapeaux	»	314	1 170	796	1.964	1.255	1 325
Papier et articles en papier	1.000	1 257	1 453	1.440	1.692	1.605	1.451
Engrais artificiels	»	5.049	2.585	3.642	1.389	136	72
Vieilles ferrailles et fer brut	»	1.879	1.511	905	1.505	271	369
Tuyaux	322	310	908	915	1.273	854	1.239
Articles en fer	»	3.052	3.081	3.647	5 861	3.458	3.205
Cuivres et articles en cuivre	»	813	906	876	1.147	1.632	1.255
Machines, locomotives et machines-outils	»	4.894	5.450	5.730	5.984	8.574	6.769
Matériel électrotechnique	»	1.592	2.679	1.392	1.987	1.561	2.183

Exportations de Pologne.

(en milliers de zloty.)

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet
	—	—	—	—	—	—	—
Seigle	—	—	1 446	1.353	3.037	1.344	1.734
Orge	295	746	1.803	1.622	985	769	666
Avoine	—	201	1	148	174	226	80
Sucre	21.153	17.435	17.986	16.793	14.629	4.884	3.372
Œufs	—	93	16	290	3.239	1.891	1.969
Alcool	—	968	638	327	159	155	55
Bois bruts	938	632	1.379	1.953	2.413	1.679	1.610
Bois semi-ouvrés	3.614	2.835	3.631	7.315	11.190	7.384	8.207
Articles en bois	1.640	1.540	1.233	1.643	1.482	2.188	1.955
Lin	459	677	743	676	597	339	257
Tissus de coton	8.493	8.720	5.028	4.826	2.390	3.706	6.188
Filés de laine	—	5.990	6.324	8.065	3.580	2.436	3.081
Tissus de laine	—	2.921	1.802	1.374	1.033	708	2.498
Couleurs non organiques synthétiques	—	225	458	658	481	179	219
Allumettes	117	247	406	246	113	81	6
Pétrole	1.204	922	837	946	573	577	648
Huiles	—	1.942	2.483	2.216	2.124	1.627	1.658
Benzine	1.105	1.926	2.745	2.193	1.689	1.246	1.732
Paraffine	—	974	1.372	1.805	1.368	1.397	1.232
Charbon	—	31.465	27.507	28.307	38.471	18.866	15.360
Fer de toute espèce	—	2.915	2.830	2.911	3.003	2.065	1.582
Articles en fer	—	970	919	1.648	1.444	1.028	577
Tuyaux	817	551	1.392	2 356	1.860	1.876	953
Zinc	—	4 610	4.342	4.336	4.276	3.745	2.369
Tôle de zinc	1.092	1.192	1.853	1.847	1.772	1.647	1.272

Réglementation du commerce extérieur.

France.

Le Gouvernement français a déposé, le 21 novembre 1924, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi, tendant à modifier la tarification douanière applicable à 300 articles environ.

Il ne s'agit là que d'un projet partiel, qui est considéré comme ayant un caractère d'urgence : il n'est destiné ni à remplacer, ni à différer la grande réforme douanière, qu'élaborent actuellement les administrations compétentes; il doit faire face à des nécessités immédiates.

Dans son exposé des motifs, dont nous indiquons brièvement les principales considérations, le gouvernement fait valoir qu'il est engagé dans des négociations qui doivent aboutir à la conclusion d'accords commerciaux d'une importance capitale. Comment se présente-t-il au seuil de ces négociations, armé du régime actuel? Actuellement, le tarif des douanes de la France comporte, pour la colonne du tarif minimum, des taxes très sensiblement moindres que celles inscrites aux tarifs des pays concurrents. La réciprocité qui, depuis la loi du 29 juillet 1919, est la règle des accords commerciaux français, est tout au plus une réciprocité de système qu'une réciprocité de fait. Les documents statistiques établis par l'administration des douanes indiquent qu'en 1923, sur une importation représentant une valeur globale de 32.608 millions, il a été perçu, à l'entrée en France, une somme de 1.865 millions de droits de douane.

Bien qu'une partie de ces taxes aient été acquittées à l'occasion d'importations de produits soumis au tarif général, il ressort des chiffres ci-dessus que, dans l'ensemble, l'incidence de la protection douanière s'établit, pour l'année 1923, à moins de 6 % de la valeur des produits importés (exactement 5,71 %).

Les pays avec lesquels il est appelé à contracter « ne sauraient dans ces conditions, faire grief au gouvernement français de relever quelque peu les droits de son tarif pour celles des industries qui ne peuvent, en raison des charges résultant de la guerre, lutter avec les droits actuels contre leurs concurrents de l'étranger ».

En préparant ces relèvements, le gouvernement a été conduit par la préoccupation principale de ne pas laisser s'accroître la cherté de la vie à la faveur d'un remaniement douanier. Il a d'abord pris soin d'exclure de son projet les produits d'alimentation et les produits les plus indispensables, tels que les textiles et le vêtement, afin d'éviter, dans toute la mesure du possible, le renchérissement du prix de la vie.

D'autre part, il importe de considérer que les modifications tarifaires qui sont proposées trouveront leur compensation naturelle dans l'effet des accords commerciaux qui vont être établis. Les produits venant de l'étranger exerceront désormais une compétition puissante et pressante sur notre marché. Et ces marchandises entre-

ront en France, non plus au tarif général, qui est celui appliqué aux pays avec lesquels la France n'a pas encore contracté, mais soit au bénéfice de droits intermédiaires, soit même au bénéfice du tarif minimum. Par cela seul, un certain nombre de produits se trouveront affranchis de droits très élevés, et cette circonstance concourra nécessairement à l'abaissement du prix de la vie.

Un tel projet ne peut avoir son utilité et ne peut même se concevoir que si les mesures qu'il comporte sont mises à la disposition du gouvernement dans le plus bref délai. Elles seraient dénuées de toute efficacité si l'application en était différée. Aussi, est-il permis d'envisager que ce projet de loi sera voté à bref délai.

Pologne.

Dans *la Pologne* du 15 octobre 1924, pages 444 à 446, nous avons publié le montant des droits de sortie, applicables à un certain nombre de marchandises exportées de Pologne, tel qu'il résulte de l'arrêté du 11 septembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 26 septembre 1924.

Un arrêté du 12 novembre 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 20 novembre 1924 (n° 99, pos. 921) porte à 0,90 gr. le droit de sortie afférent aux betteraves à sucre (n° 220 du tarif douanier polonais) et abaisse à 0,15 gr, celui afférent aux pyrites calcinées (extrait du n° 233, pos. 2 du tarif douanier polonais).

II. — QUESTIONS FINANCIÈRES

L'exécution du budget polonais et les recettes du Trésor.

Le Ministère du Trésor de Varsovie vient de publier le compte rendu de l'exécution du budget pour les neuf premiers mois de l'année 1924.

Dans les tableaux suivants, nous indiquons, en milliers de zl., d'une part les sommes prévues par le budget de 1924 (colonne 1 : prévisions pour l'année entière; colonne 2 : prévisions pour les neuf premiers mois, calculées à raison de 75 % des sommes prévues pour l'année entière); d'autre part les résultats donnés par l'exécution du budget pendant les 3 premiers trimestres (colonne 3 : sommes effectivement encaissées ou payées par le Trésor polonais du 1er janvier au 30 septembre 1924; colonne 4 : proportion % de ces sommes par rapport aux prévisions de recettes ou de dépenses pour l'année dernière, la normale étant par conséquent de 75 %.

Pour les entreprises de l'Etat et les monopoles, les recettes sont indiquées *nettes;* au tableau des dépenses, figurent, seules, les dépenses extraordinaires :

Recettes (en milliers de zloty).

Désignation	1	2	3	4
A. Recettes administratives :				
1. Président de la République	175,7	131,8	58,2	33,1
2. Diète et Sénat	2,8	2,1	6,0	214,3
3. Contrôle de l'Etat	»	»	0,3	»
4. Présidence du Conseil des Ministres	460,4	345,3	131,3	28,5
5. Ministère des Affaires étrangères	7.423,8	5.567,8	5.447,8	73,4
6. Ministère des Affaires militaires	15.707,3	11.780,5	4.410,5	28,1
7. Ministère de l'Intérieur	4.871,5	3.653,6	7.413,4	152,2
8. Ministère du Trésor	1.049.489,8	787.117,3	745.708,1	71,1
9. Ministère de la Justice	6.644,8	4.983,6	11.347,1	170,8
10. Ministère de l'Industrie et du Commerce	3.498,5	2.623,9	2.766,4	79,1
11. Ministère des Chemins de Fer	41,9	31,5	52,5	125,3
12. Ministère de l'Agriculture et des Biens Domaniaux	11.914,0	8.935,5	12.461,1	104,6
13. Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes	4.506,9	3.380,2	2.882,5	64,0
14. Direction Générale des Postes et des Télégraphes	82.363,9	61.772,9	54.855,5	66,6
15. Direction Générale de la Santé Publique	2.216,4	1.662,3	652,9	29,5
16. Ministère des Travaux Publics	35.641,4	26.731,0	8.575,7	24,1
17. Ministère du Travail et de la Protection sociale	1.472,3	1.104,2	1.007,1	68,4
18. Ministère de la Réforme agraire	7.602,7	5.702,1	106,4	1,4
Totaux	1.234.034,1	925.525,6	857.882,8	69,5
B. Entreprises de l'Etat	99.664,7	74.738,5	9.396,4	9,4
Y compris les Chemins de fer	20.954,0	15.715,5	»	»
C. Monopoles :				
Saccharine	15,0	11,3	47,6	317,3
Sel	15.000,0	11.250,0	9.222,3	61,5
Tabac	70.000,0	52.500,0	90.110,1	128,7
Loterie d'Etat	4.000,0	3.000,0	517,3	12,9
Totaux	89.015,0	66.761,3	99.897,3	112,3
Total général	1 422.713,8	1.067.035,4	967.176,5	68,0

Ainsi qu'il ressort du tableau précédent, les recettes du Trésor polonais sont légèrement inférieures, pour les trois premiers trimestres de l'année 1924, aux prévisions budgétaires; elles n'ont atteint en effet que 967.176.500 zl. au lieu de 1.067.035.400 zl., soit une différence de 99.858.900 zl. Les recettes administratives proprement dites s'éloignent peu des prévisions budgétaires; des diminutions relativement considérables se constatent notamment pour les présidences de la République et du Conseil des Ministres, le Ministère des Affaires Militaires, la Direction Générale de la Santé Publique, le Ministère des Travaux Publics, le Ministère de la Réforme agraire : mais des augmentations assez importantes apparaissent pour la Diète et le Sénat, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, le Ministère des Chemins de fer, le Ministère de l'Agriculture et des Biens domaniaux.

Les recettes effectives ne correspondent à peu près exactement aux prévisions que pour le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère du Trésor, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes, la Direction Générale des Postes et des Télégraphes, le Ministère du Travail et de la Protection Sociale.

Les sommes encaissées par le Ministère du Trésor concernent surtout les impôts, au sujet desquels nous donnerons plus loin des renseignements détaillés.

L'exploitation des entreprises de l'Etat est loin d'avoir donné les résultats escomptés : au lieu de s'élever, pour les 3 premiers trimestres de l'année courante, à 74.738.500 zl. les recettes nettes n'ont atteint que 9.396. 400 zl., ce qui représente un écart de 65 millions 342.100 zl. : dans la pratique, cette somme s'aggrave d'une dépense extraordinaire de 107.341.800 zl. supérieure de 31 millions 350.500 zl. aux prévisions.

Par contre les monopoles de la saccharine et du tabac ont fourni au Trésor polonais de notables excédents : 36.300 zl. pour la saccharine (47.600 zl. au lieu de 11.300 zl.); 37.610.100 zl. pour le tabac (90.110.100 zl. au lieu de 52.500.000 zl.); il est vrai que cette dernière somme doit être diminuée d'une dépense extraordinaire de 20.000.000 zl.

Le monopole du sel et surtout celui de la loterie ont donné des ressources inférieures aux prévisions : 9.222.300 zl., au lieu de 11.250.000 zl. pour le premier; 517.300 zl. au lieu de 3.000.000 zl., pour le second.

Nous indiquons ci-après le montant des dépenses effectuées par le Trésor, pendant les trois premiers trimestres de l'année courante : ce tableau est établi dans les mêmes conditions que le précédent.

Dépenses (en milliers de zl.).

Désignation	1	2	3	4
A. Dépenses administratives :				
1. Président de la République	1.112,1	834,1	606,8	54,6
2. Diète et Sénat	5.790,4	4.342,8	4.328,1	74,7
3. Contrôle de l'Etat	2.639,7	1.979,8	1.726,2	65,4
4. Présidence du Conseil des Ministres	2.924,5	2.193,4	1.897,4	64,9
5. Ministère des Affaires Etrangères	16.155,9	12.116,9	10.378,6	64,2
6. Ministère des Affaires Militaires	615.734,8	461.801,1	469.542,7	76,3
7. Ministère de l'Intérieur	121.826,3	91.369,7	82.838,7	68,0
8. Ministère du Trésor	228.020,0	171.115,0	100.314,3	44,0
9. Ministère de la Justice	61.935,2	46.451,4	40.482,4	65,4
10. Ministère de l'Industrie et du Commerce	6.018,5	4.513,9	3.533,6	58,7
11. Ministère des Chemins de fer	3.040,8	2.280,6	1.618,5	53,2
12. Ministère de l'Agriculture et des Biens domaniaux	15.921,5	11.941,1	12.350,7	77,6
13. Ministère de l'Instruction Publique et des Cultes	241.621,4	181.216,0	159.350,4	66,0
14. Direction Générale des Postes et des Télégraphes	66.533,5	49.900,1	49.127,6	73,8
15. Direction Générale de la Santé Publique	8.446,3	6.334,7	5.327,6	63,1
16. Ministère des Travaux Publics	53.381,9	40.036,4	34.746,9	65,1
17. Ministère du Travail et de la Protection Sociale	18.422,2	13.816,6	13.008,7	70,6
18. Ministère de la Réforme agraire	21.460,5	16.095,4	16.129,6	75,2
Totaux	1.490.985,6	1.118.239,2	1.007.308,8	67,6

B. Entreprises de l'Etat	101.321,7	75.991,3	107.341,8	105,9
Y compris les Chemins de fer	89.000,0	66.750,0	96.884,4	108,9
C. Monopoles :				
Saccharine	»	»	»	»
Sel	»	»	»	»
Tabac	»	»	20.000,0	»
Loterie	»	»	»	»
Total	»	»	20.000,0	»
Total général	1.592.307,3	1.194.230,5	1.134.650,6	71,3

Comme le tableau ci-dessus permet de s'en rendre compte, les dépenses acquittées par le Trésor polonais, pendant la période janvier-septembre 1924, se rapprochent sensiblement des prévisions budgétaires; elles leur sont toutefois, généralement inférieures, sauf pour le Ministère des Affaires Militaires, le Ministère de l'Agriculture et des biens domaniaux : au total, le Trésor a réglé 1.007.308.800 zl. de dépenses au lieu de 1.118.239.200 zl., soit une diminution de 110.930.400 zl. sur la somme prévue.

Nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer que, jusqu'au mois de septembre tout au moins, les dépenses extraordinaires des entreprises de l'Etat dépassent de 31.350.500 zl. les crédits prévus; mais il est probable qu'à la fin de l'exercice la somme accordée pour l'année entière ne sera pas dépassée.

Notons enfin que les 20 millions de zl. indiqués plus haut, au titre des dépenses extraordinaires du monopole des tabacs, sont couverts par l'emprunt italien, souscrit à cet effet; par conséquent, le total général des dépenses réellement faites par le Trésor polonais s'élève, pour les 3 premiers trimestres de 1924, à 1.114.650.600 zl., soit 70 % de la somme globale inscrite au budget pour l'année entière.

En résumé, la période considérée laisse en définitive un déficit de 147.474.100 zl., soit 87 % (au lieu de 75 %) du déficit annuel prévu : cette augmentation est due surtout aux entreprises de l'Etat, dont la gestion est loin d'avoir répondu aux espérances; ces entreprises devaient laisser un bénéfice relativement considérable, 99 millions 664.700 zl. pour l'année entière, 74.738.500 zl. pour les 9 premiers mois; le Trésor n'avait encaissé, jusqu'au 30 septembre 1924, que 9.396.400 zl. Bien plus, comme nous l'avons déjà indiqué, la tranche afférente aux trois premiers trimestres de 1924 et prélevée sur les crédits extraordinaires exceptionnellement accordés aux entreprises de l'Etat pour l'année entière, a été dépassée de 31.350.500 zl. : mais il est à espérer que l'exercice global n'excédera pas les crédits prévus.

Quoi qu'il en soit, le Trésor polonais doit faire face, pour janvier-septembre 1924, à un déficit de 147.474.100 zl.; il y pourvoit : 1° au moyen de ressources d'emprunts intérieurs, pour 26 millions 595.000 zl.; 2° au moyen de ressources d'emprunts extérieurs, pour 54.115.000 zl., 3° grâce au bénéfice laissé par l'émission de la monnaie de billon, pour 35.430.000 zl., etc.

*
* *

Les impôts et les monopoles ont fourni au Trésor polonais, pendant le 3e trimestre de l'année 1924, 292.115.00 zl., contre 277 millions 193.100 zl. pendant le 2e trimestre et 194.987.100 zl. pendant le 1er trimestre : de janvier à septembre, le rendement a été, au total, de 764.295.200 zl. Ces sommes se sont réparties de la manière suivante, en milliers de zl.

Désignation	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	janvier-septembre 1924
Impôts fonciers	1.601,5	22.537,1	3.128,9	27.267,5
Impôt industriel	19 228,7	42 990,2	35.081,2	97.300,1
Impôt sur le revenu	2.386,3	13.876,6	8.714,6	24 977,5
Autres impôts directs ordinaires	2.594,2	4.796,0	4 756,5	12.146,7
Total des impôts directs ordinaires	25.810,7	84.199,9	51 681,2	161.691,8
Impôt sur la fortune	76.343,7	26.043,3	36.457,7	138.844,7
Total général des impôts directs	102.154,4	110,243.2	88.138,9	300.536,5
Impôt sur l'alcool	21 047,0	31.049,7	36.699,9	88 796,6
Impôt sur le sucre	5.541,2	11,729,4	22.210,0	39.480,6
Impôt sur le charbon	2.411.6	1.352,5	1.608,2	5.372,3
Impôt sur l'huile minérale	2.975,2	2.314,7	2.358,8	7.648,7
Autres impôts indirects	3.355,0	5.154,9	6.416,5	14 926,4
Total des impôts indirects	35 330,0	51.601,2	69.293,4	156.224,6
Droits de douane	26.386,9	53.519,2	64.236,4	144 142.5
Taxes sur les paiements et sommes dues	12.400,5	18.800,6	22.106,8	53 307,9
Taxes d'exportation	2.752,0	5.517,2	1.917,2	10.186,4
Total des impôts publics	179.023,8	239.681 4	245.692.7	664 397,9
Produits des monopoles	15.963,7	37.511,7	46 422.3	99 897,3
Total général des impôts et des monopoles	194.987,1	277 193,1	292.115,0	764.295,2

Ces résultats sont, certes, intéressants par la progression, qu'ils laissent apparaître dans les recettes du Trésor polonais du 1er au 3e trimestre de l'année courante; mais ils ne répondent pas néanmoins aux prévisions budgétaires; pour les différentes catégories d'impôts nous indiquons ci-après, en % par rapport aux prévisions pour l'année courante, l'importance des rentrées déjà faites par le Trésor polonais pendant la période considérée; le pourcentage normal devrait être de 75 %.

Désignation :	% des rentrées par rapport aux prévisions budgétaires pour l'année entière (Pourcentage normal : 75 %
Impôts fonciers	49,6
Impôt industriel	64,9
Impôt sur le revenu	32,4
Autres impôts directs, ordinaires	76,9
Total des impôts directs ordinaires	54,3
Impôt sur la fortune	41,7
Total des impôts directs	47,6

Impôt sur l'alcool	88,8
Impôt sur le sucre	87,7
Impôt sur le charbon	89,5
Impôt sur l'huile minérale	76,5
Autres impôts indirects	117,1
Total des impôts indirects	89,9
Droits de douane	120,1
Taxes sur les paiements et sommes dues	108,9
Taxes d'exportation	106,5
Total des impôts publics	67
Monopoles	112,2
Total général des impôts et monopoles	71,3

On remarquera la disproportion relativement importante qui existe entre le rendement des impôts directs et celui des impôts indirects et autres : c'est un élément documentaire de plus à apporter à la vieille controverse, qui divise les partisans des impôts des diverses catégories.

Mais, en tout état de cause, il ne faut pas négliger de souligner le bel effort fiscal réalisé par le contribuable polonais, depuis la réforme financière assumée par le Gouvernement actuel : on trouvera, dans le tableau suivant, en milliers de zl., les sommes encaissées par le Trésor pendant les trois premiers trimestres des années 1922, 1923, 1924.

Désignation :	1922	1923	1924
	(Trois premiers trimestres).		
Impôts fonciers	2.330	4.475	27.267
Impôt industriel	7.637	13.254	97.300
Impôt sur le revenu	4.138	13.058	24.977
Autres impôts directs ordinaires	6.107	4.134	12.147
Total des impôts directs ordinaires	20.212	34.921	161.692
Impôt sur la fortune	82.742	330	138.845
Total général des impôts directs	102.954	35.251	300.537
Impôt sur l'alcool	50.881	33.007	88.797
Impôt sur le sucre	19.258	11.157	39.481
Impôt sur le charbon	1.372	8.099	5.372
Impôt sur l'huile minérale	4.244	1.333	7.649
Autres impôts indirects	4.261	6.488	14.926
Total des impôts indirects	80.016	60.084	156.225
Droits de douane	17.265	32.881	144.143
Taxes sur les paiements et sommes dues	20.756	23.816	53.308
Taxes d'exportation	735	3.550	10.186
Total des impôts publics	221.726	155.582	664.398
Produits des monopoles	33.215	31.518	99.897

Un emprunt français aux Etats-Unis

Une loi du 21 novembre 1924, publiée au *Journal Officiel* du 22 nov. 1924, autorise le ministre des Finances de France à émettre aux Etats-Unis, au mieux des intérêts du Trésor et à concurrence d'une somme de 100 millions de dollars, des obligations à 7 % amortissables; les obligations, coupons, primes de remboursement sont exempts de toutes taxes, impôts, droits de timbre et contributions, qui sont ou seront établis par l'Etat français, par les départements et les communes.

Le produit de l'emprunt sera versé à la Banque de France en remboursement de ses avances dans les conditions qui seront précisées par une convention qui devra ultérieurement intervenir entre l'Etat et la Banque de France.

Les dettes publiques allemandes d'avant-guerre

La Commission des Réparations, réunie le 18 novembre 1924, sous la présidence de M. Barthou, a procédé à la répartition des dettes publiques allemandes d'avant-guerre ; elle a fixé de la manière suivante les parts de la Pologne, de Gdansk, de la Belgique et de la Tchécoslovaquie :

Pologne (Posnanie et Poméranie polonaise) : 17.121.438 marks-or; Pologne (Haute-Silésie) : 1.750.631 marks-or ; Ville libre de Gdansk : 3.763.729 marks-or; Belgique : 640.609 marks-or ; Tchécoslovaquie : 242.879 marks-or.

A. Merlot.

LA VIE INTELLECTUELLE

Ladislas Reymont.

Le 13 novembre, les agences télégraphiques du monde entier annonçaient les résultats de l'attribution du prix Nobel de la littérature. Il était décerné à l'écrivain polonais *Ladislas Reymont*, pour son roman *les Paysans*.

Cette haute distinction remplit de joie les cœurs polonais. Certes le nouveau lauréat était de longue date apprécié en Pologne, à sa juste valeur. Pour tout le monde intellectuel polonais ce n'était donc pas une chose inattendue. Il savait que Reymont était digne de l'honneur qui venait de lui échoir. « La journée d'aujourd'hui, dit dans la *Warszawianka M. Kornel Makuszynski*, est un jour de fête pour les écrivains polonais qui contemplent d'un regard rempli d'admiration la couronne de lauriers ornant le front d'un de leurs confrères les plus aimés. C'est un jour de juste orgueil pour la nation polonaise tout entière qui doit être fière d'avoir rempli l'âme du grand écrivain de son souffle puissant, de sa mystérieuse force mystique. C'est une journée de joie pour tous ceux qui cultivent le sol fécond de la Pologne et lui confient, à l'heure des semailles, les germes de demain. »

En 1902, Henryk Sienkiewicz, dont les cérémonies récentes, à l'occasion du retour de ses cendres en Pologne, viennent de rappeler au monde l'œuvre puissante, se voyait décerner par l'Académie Royale de Stockholm la même distinction. La Pologne y vit alors non seulement un juste hommage à un de ses grands écrivains, elle y vit aussi un geste de sympathie pour la nation polonaise opprimée, un réconfort dans sa lutte pour l'indépendance.

Aujourd'hui, où cette indépendance lui est acquise, la Pologne voit dans l'attribution à *Ladislas Reymont* du prix Nobel la confirmation du rôle qu'elle joue dans la vie intellectuel'e du monde et de la contribution culturelle qu'elle y apporte.

« Ce n'est pas uniquement la couronne de la littérature décernée au grand écrivain, déclare, dans le *Kurjer Warszawski*, *M. Ladislas Rabski*, c'est une déclaration faite à l'adresse de la Pologne, du haut d'une tribune dominant le monde, déclaration confirmant que parmi les perles dont s'honore le trésor intellectuel de l'humanité, les plus belles portent un nom polonais. »

Mais si la Pologne a accueilli cette nouvelle, sans manifester trop de surprise, consciente de la valeur incontestable du nouveau lauréat, l'attribution du prix Nobel de littérature, pour l'année 1924, fut pour le public français une véritable révélation.

Bien que vieux parisien, un des fidèles, pendant de longues années,

des milieux littéraires de la rive gauche, *Ladislas Reymont* était jusqu'à ce jour peu connu du grand public français.

En dehors d'une très belle traduction de ses notes sur un voyage au pays de *Chelm* publiées sous le titre l'*Apostolat du Knout en Pologne*, en 1912, chez Perrin et Cie par *Paul Cazin*, les œuvres de *Reymont* n'ont pas été traduites en français. Même l'ouvrage qui lui a valu le prix Nobel, *les Paysans* n'a pas encore été publié en français, bien que traduit depuis longtemps par *M. Scholl*, professeur de français à Chicago qui, prisonnier pendant la guerre, fut envoyé par les Allemands dans un camp de concentration en Pologne, où il apprit le polonais et, épris, entre autres, des beautés du roman de *Reymont*, en entreprit en français la traduction.

Seuls quelques esprits éclairés, quelques lettrés s'intéressant aux courants littéraires en Pologne avaient été à même d'apprécier la valeur de l'œuvre de *Reymont*. *M. Maurice Muret*, qui a publié une analyse des *Paysans* dans la seconde série de ses *Contemporains étrangers* et avait, il y a déjà longtemps de cela, signalé cet ouvrage aux lecteurs du *Journal des Débats*, a rendu dans le même journal un bel hommage au nouveau lauréat du prix Nobel.

Une notice biographique dans l'*Eclair* due à la plume de M. *Léon Treich* et un superbe article de *M. Jan Topass*, dans le supplément littéraire du *Figaro* de samedi dernier ont célébré l'œuvre de *Reymont*. Plaise à Dieu que ces lignes éloquentes tracées par des gens de lettres dont l'autorité est incontestable fassent sortir les éditeurs de leur torpeur et que nous puissions bientôt saluer l'apparition d'une traduction française des œuvres complètes de *Reymont*. Elles sont très importantes.

Né, le 6 mai 1868, dans le village *Kobiele Wielkie* de la province de *Piotrkow*, *Ladislas-Stanislas Reymont* fit ses premières études au lycée départemental. Puis, la vie le mena à travers les péripéties les plus variées. Tour à tour élève agronome, à deux reprises acteur dans une troupe de province, puis employé de chemin de fer, enfin novice au couvent de *Czenstochowa*, pour retourner ensuite à son emploi précédent de cheminot, il devait finalement s'arrêter à la carrière d'écrivain qui, seule, pouvait lui donner la satisfaction voulue et permettre à son puissant tempérament de contenter son éternelle aspiration au beau et à la vérité. Il débuta dans la carrière littéraire par de petits contes et nouvelles qu'il écrivit, alors que modeste employé de chemin de fer il était relégué dans une petite gare de province, coupé de tous rapports avec le monde intellectuel et confiné uniquement dans ses souvenirs personnels et ses observations.

A partir de 1893, il commence à publier dans différents journaux et revues ses nouvelles qui ne tardent pas à attirer sur lui l'attention du public et paraissent bientôt en librairie.

Ce sont : *Pielgrzymka do Jasnej Gory* [Un pèlerinage à Czenstochowa, 1894], *Komedyantka* [la Comédienne, 1896], *Fermenty* [les Ferments, 1897], *Ziemia Obiecana* [la Terre promise, 1898], *Lili* (1899), *Zapozno* [Trop tard], drame en un acte publié en 1899,

Sprawiedliwie [C'est justice, 1900], *W jesienna noc* [Par une nuit d'automne, 1900], *Przed Switem* [Avant l'aurore, 1902], *Z pamiennika* [Notes d'un journal intime, 1903], et enfin, en 1904, le premier volume de son œuvre magistrale *Chlopi* [les Paysans], suivis plus tard d'une trilogie historique *Rok 1794* [l'An 1794], *Z ziemi Chelmskiej* [la Terre de Chelm, traduit en français sous le titre l'*Apostolat du Knout*], puis, en 1919, un recueil de nouvelles sur la guerre intitulé *Za frontem* [à l'Arrière du front] et enfin un roman sur la vie des Polonais aux Etats-Unis qui n'est pas encore terminé et dont seuls, certains fragments ont été publiés.

Dans cette riche production littéraire, la place d'honneur revient incontestablement aux *Paysans*. C'est l'œuvre magistrale de *Reymont* qui représente la quintessence de son talent, de ses aspirations, de son idéologie. Si jusque-là, dans ses contes et nouvelles, il avait fréquemment abordé des sujets puisés dans la vie paysanne, comme cette admirable description d'un enterrement et du repas funéraire qu'il donne dans les *Ferments* ou bien les scènes décrites dans *C'est justice*, ce ne sont, pour ainsi dire, que des épisodes. Les *Paysans* constituent une véritable épopée de la vie de l'homme de la terre, épopée que, peut-être, aucune littérature européenne ne possède si complète et si vibrante de foi et de vérité. Dans quatre volumes dont chacun porte le nom d'une des quatre saisons de l'année *Reymont* décrit, sur un fond admirable reproduisant les beautés de la nature, la vie des campagnes polonaises avec toutes ses joies et toutes ses souffrances. Le village de *Lipce* en Masovie sert de théâtre à toute une série de péripéties à travers lesquelles apparaît la figure énergique du paysan polonais, travailleur taciturne, farouchement attaché à la terre de ses aïeux en laquelle il a placé toute sa foi et toutes ses espérances. L'élément romantique est représenté par Agnès, la femme du héros principal des *Paysans*, *Mateusz Boryna* qui incarne à lui seul toutes les vertus et tous les défauts du paysan polonais. Cette figure énergique domine de sa haute stature tous les personnages que le génie de *Reymont* introduit à tour de rôle dans son roman. Elle restera pour longtemps, telle une statue antique, le meilleur portrait de cette cheville ouvrière de la renaissance de la Pologne que fut le paysan, gardien fidèle du foyer, défenseur de la terre, de la race et de ses traditions.

Après une vie consacrée à un dur et incessant labeur, *Boryna* touche à la fin de ses jours. Sa dernière pensée est pour cette terre qu'il a tellement chérie, pour ce sillon nourricier qu'il a chaque année retourné du socle de sa charrue et ensemencé de ses mains. Faible et défaillant, il s'en va lui dire adieu et dans un geste homérique se penche sur la terre, en emplit les pans de sa chemise et, en accomplissant le geste rituel des semailles, tombe en poussant le dernier soupir sur cette glèbe qu'il a arrosée de sa sueur et qu'il a aimée plus que toutes les jouissances du monde.

Nous voudrions pouvoir analyser en détail les qualités maîtresses du génie de *Reymont*. Hélas! les modestes cadres de notre rubrique ne le permettent pas. Retenons donc, parmi ces qualités, celle qui

nous semble les dominer toutes, l'énergie étonnante que respire toute son œuvre.

Cette énergie il l'a puisée à la source du milieu qui l'a vu naître, dans cette grande famille paysanne d'où il est issu, parmi ces hommes sains et tenaces qui, à travers toutes les vicissitudes de l'histoire, ont su garder intact le culte de leurs coutumes, de leurs traditions nationales, en léguant aux générations futures le grand trésor que constitue l'attachement au sol natal, la foi en la force de la race et la confiance en l'avenir du pays. Cette énergie puissante, cette foi profonde en la cause nationale jette un éclat tout particulier sur l'œuvre de *Reymont*. En artiste raffiné, il campe ses personnages avec une netteté surprenante, il nous donne des images saisissantes de la nature, nous dépeint de main de maître telle ou telle scène, tel ou tel caractère, tantôt attrayant, tantôt repoussant d'abomination, mais tout cela ce n'est que question de métier, métier qu'un écrivain de la taille de *Reymont* doit nécessairement posséder à fond.

Un critique célèbre disait d'une cantatrice en vogue dont la voix provoquait l'enthousiasme général que ce n'était pas ce qu'il trouvait en elle de plus remarquable. Pour chanter, déclarait-il, il faut avant tout avoir de la voix, mais ce qui doit nous intéresser en premier lieu, c'est l'usage que l'on sait faire de cette voix.

Que l'auteur génial des *Paysans* veuille bien nous pardonner cette comparaison. Chanteur sublime de la nature et des mœurs polonaises, il possède pour cela une voix admirable, ce talent d'écrivain qu'il n'est pas donné d'acquérir à force de travail ou d'études assidues. C'est une chose que tout grand romancier apporte avec lui, en venant au monde, qui lui est innée.

*
* *

Mais où ce talent, cet art d'écrire revêtent une allure spéciale, c'est lorsque, tel un chanteur mettant son intelligence au service de sa belle voix, il sait, à travers les flots aux couleurs éclatantes de son talent d'observateur, faire jaillir sa pensée prophétique, son art divinateur, où il lutte contre les désillusions, où il réconforte les faibles, où il redresse les défaillances et prêche la foi et l'éternelle confiance en l'avenir, pour aboutir finalement à une splendide apothéose de la vie.

Seule, une nature de la trempe de *Reymont* pouvait être capable d'une semblable énergie. Elle le domine et semble à chaque pas l'animer de son souffle puissant.

M. Gryzmala-Siedlecki, un des plus éminents critiques littéraires polonais de l'heure actuelle, dégage d'une façon magistrale, de toute l'œuvre de *Reymont*, cette puissante et étonnante énergie. Il en cite deux exemples caractéristiques puisés dans ses ouvrages d'un ordre différent et écrits à des époques éloignées l'une de l'autre. C'est d'abord la célèbre trilogie « L'an 1794 ». *Reymont* y aborde, pour la première fois, un sujet historique. Il choisit

l'époque la plus douloureuse de l'histoire polonaise, la veille de l'écroulement définitif de l'Etat polonais.

Et que fait-il? S'attarde-t-il par trop à décrire les événements et les personnages? Il le fait, certes, avec toute la force de ce talent prestigieux dont son œuvre entière est empreinte. Il campe, certes, ses personnages d'une main de maître. Mais, dans ce déluge de larmes, dans cette mer de désespoir, il choisit parmi eux ceux qui répondent le plus à son énergie et à sa foi puissante.

Quels sont les personnages qu'il choisit de préférence? C'est *Hugo Kollontaj*, le grand patriote, avec sa phrase célèbre *nil desperandum* [ne jamais désespérer], c'est *Kosciuszko*, le héros de l'indépendance, le porte-drapeau de la cause nationale, champion de la liberté.

Par un effet de cette puissante énergie de l'auteur à travers les scènes douloureuses de la Diète de Grodno, à travers le désastre de Maciejowice, on voit déjà poindre les signes précurseurs d'un prochain redressement. Il nous fait pressentir les Légions de Dombrowski, le chant immortel des légionnaires, devenu aujourd'hui l'hymne national de la Pologne ressuscitée, le Duché de Varsovie, le Royaume du Congrès et toute cette force de résistance qui plus tard maintint intacts le culte de la patrie et les traditions nationales, malgré les bagnes de Sibérie et les expropriations prussiennes.

Puis examinant l'une des dernières œuvres de *Reymont*, *Za frontem* (à l'arrière du front), recueil de contes et de nouvelles où est décrite la vie du paysan polonais dans la zone ravagée par les armées russes et austro-allemandes, *M. Grzymala-Siedlecki* nous fait voir les mêmes effets de cette puissante énergie. « Il aurait semblé, dit-il, que dans ce déluge de feu, de ruines et de destruction, il n'eût pu être de place pour le chant de l'espoir, du réconfort et de l'énergie. Et pourtant, à l'exception d'une seule de ces nouvelles, elles célèbrent toutes le triomphe de l'énergie humaine. »

En effet, prenons au hasard, un de ces contes, celui où *Reymont* nous décrit une petite église de village que les canons allemands bombardent justement à l'heure du service divin. Le prêtre continue tranquillement à célébrer le saint sacrifice. Il n'emporte le saint sacrement de l'église en flammes que la messe terminée. Ses ouailles le suivent, indifférentes aux obus qui pleuvent autour d'elles. Puis, sur une colline plus exposée au feu de l'ennemi, le prêtre chancelle et, tel un épi fauché par le moissonneur, il tombe. Mais des mains énergiques s'étaient déjà saisies du saint ciboire et le montraient à la foule en extase ; le nouveau porteur est bientôt fauché à son tour, un autre le remplace, et le saint sacrement passe de mains en mains. Tantôt, c'est un vieux gentilhomme, tantôt une dame en deuil, tantôt un enfant aux yeux bleus, tantôt un mutilé de la guerre, tantôt un paysan aux mains calleuses.

Ils l'ont enfin porté en lieu sûr, à travers les obus, les morts et les blessés, exposés à chaque instant à être tués à leur tour. Ils l'ont quand même sauvé de la mitraille, car ils s'étaient dit que *c'était*

leur devoir. Fidélité, travail, énergie, résistance, voilà les vertus que célèbre *Reymont*. Nous aurions voulu citer à l'appui encore d'autres passages de ses œuvres. Malheureusement, la place nous manque. Espérons, néanmoins, que ces quelques notes suffiront pour donner aux lecteurs de *la Pologne* une certaine idée de ce talent prodigieux qui valut à l'un des plus grands écrivains polonais de l'heure actuelle d'être doté du prix Nobel.

Paul Kleczkowski.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Edouard de Pomiane : *Le code de la bonne chère*. — Un vol. in-12 de 528 pages, Albin Michel.

En écrivant *Bien manger pour bien vivre*, M. le docteur Pozerski s'était proposé de mettre à notre portée les lois de la gastrotechnie, terme qui désigne, on le sait, la technique de la gastronomie. En les illustrant de quelques applications pratiques, il nous avait enseigné les grandes directives de la science culinaire. Il pensait alors, comme il le dit dans sa préface, que fort de ces principes chacun de ses lecteurs pouvait grâce à son propre talent créer des plats en nombre infini.

C'était là une conception tant soit peu idéaliste. Car nous ne devons pas nous flatter et nous attribuer en cuisine un esprit créateur et d'initiative qui nous manque — en général — dans bien d'autres matières. M. Pozerski a reconnu que nous étions encore trop facilement prisonniers des formules toutes faites et il s'est décidé à compléter son premier ouvrage par le recueil que je vous présente aujourd'hui et qui vous indiquera environ sept cents préparations simples ce qui ne les empêche pas d'être remarquables autant que j'en puis juger par celles qu'il m'a déjà été possible d'expérimenter et de faire expérimenter.

Autant que je puis me permettre de vous donner un conseil et autant bien entendu que vous serez disposés à le suivre, je vous invite donc à vous procurer cet excellent ouvrage qui doit figurer sur un rayon spécial de votre bibliothèque à côté de la *Physiologie du Goût*, du vieux Gouffé, du magistral traité de Ali-Bab, des très sympathiques *Bons plats de France*, de Pampille, de *Bien manger pour bien vivre*, déjà cité, et de quelques autres classiques de la gourmandise.

Mais quoi, dites-vous, après tout, c'est un vulgaire livre de cuisine qui excite un tel enthousiasme? Sans doute les livres de cuisine abondent qui s'adressent à un public privé d'instruction générale mais ce n'est pas à eux qu'il faut comparer *le Code de la bonne chère*. Ce n'est pas un simple recueil de recettes empiriques : il

groupe des formules d'une exécution raisonnée, facile, relativement peu coûteuse, il simplifie les préparations transcendantes du Grand Œuvre culinaire en permettant de reconstituer toute une série de plats succulents de la cuisine française et étrangère, et en réunissant les principes de physique, de chimie et de physiologie nécessaires il donne l'explication scientifique de toutes ces combinaisons qui feront la joie de notre palais.

L'ouvrage se divise en trois parties : la première situe la Gastronomie dans le cadre des arts humains, la seconde expose les lois de la technique culinaire et est en quelque sorte le résumé du précédent volume de l'auteur. La troisième enfin contient les recettes que j'ai déjà vantées.

De celles-ci, je ne vous citerai aucune. Je vous dirai seulement que vous trouverez parmi elles les principaux plats de la cuisine polonaise et je vous inciterai également à les essayer. Un certain nombre de Français semblent se méfier de la cuisine et de la pâtisserie polonaises. C'est un inexplicable préjugé dont un essai loyal doit, à mon avis, triompher aisément. Les formules de M. le docteur Pozerski vous y aideront considérablement.

Et que si encore une fois, vous trouvez que j'insère dans cette chronique généralement bien grave des considérations par trop étrangères à nos ordinaires préoccupations, souffrez que je m'abrite derrière la grande autorité de Molière : « Guenille, si vous voulez, ma guenille m'est chère » et laissez-moi féliciter l'écrivain polonais qui signe Edouard de Pomiane de nous avoir un instant arrachés à la politique pour nous faire commettre le péché de la gourmandise.

Mer et Colonies (août-septembre 1924). — Maurice Rondet-Saint : *la France, la Pologne et la Mer.* — Le Parlement et l'Opinion (5 juillet 1924) : *la France, le mouvement maritime et l'émigration polonaise.*

Dans le premier de ces articles, le directeur de la Ligue maritime française retrace les incidents du voyage qu'il accomplit au mois de mai dernier pour se rendre en Pologne en suivant la route de mer. Cela lui est une excellente occasion de rappeler aux très nombreux lecteurs de *Mer et Colonies,* que la Pologne peut et doit être une puissance maritime. Et ayant vu par lui-même la côte polonaise de la Baltique, cela lui permet d'insister comme il convient sur l'intérêt que présente pour la France et la Pologne la création à Gdynia d'un port national polonais capable de doubler Dantzig pour assurer à l'exportation polonaise le débouché maritime nécessaire. Ce sont les plus utiles vérités que propagera cet article d'une lecture facilitée encore par de nombreuses reproductions photographiques.

Dans le *Parlement et l'Opinion,* M. Rondet-Saint aborde le grand problème de l'émigration étrangère en France. Celle-ci, dit-il justement, est une nécessité : « elle nous est imposée par la faiblesse de notre natalité et par les nécessités de notre développe-

ment économique, en peine d'une main-d'œuvre que notre démographie est, en de multiples domaines, impuissante à lui fournir. » Devant cet état de choses, nous ne pouvons en demeurer dans ce domaine à l'empirisme auquel nous nous en sommes tenus jusqu'à ce jour et M. Rondet-Saint conclut :

Il nous faut adopter nous aussi, comme l'ont fait d'autres pays, aussi bien dans la voie affirmative que dans la voie restrictive quand il l'a fallu une politique d'immigration. Et entendre par là l'établissement de méthodes, d'une doctrine, en un mot d'une charte qui assoie définitivement le statut de l'immigration comme celui de notre pays vis-à-vis de lui.

En attendant que cette politique de l'immigration soit réalisée le directeur de la Ligue maritime française attire l'attention de ses lecteurs sur l'importance que peut et doit prendre le mouvement d'émigration polonaise vers la France. Sur le paquebot de la Compagnie transatlantique qui le transportait à travers la mer Baltique et la mer du Nord, M. Rondet-Saint a voyagé avec des émigrants polonais : ils lui ont paru en général, constituer d'excellents éléments et il insiste sur leur aspect de bonne santé et leur sobriété.

Indépendamment de la place qu'ils peuvent prendre en France, ces émigrants pourraient aussi trouver utilement à s'employer dans les colonies françaises de la Méditerranée. On sait que cette question, pour n'avoir pas encore été abordée officiellement, commence à se poser en France et en Pologne où de bons esprits s'en préoccupent. M. Rondet-Saint ne fait qu'effleurer cet intéressant problème mais c'est pour indiquer les grands avantages, qu'à son avis, sa solution affirmative comporterait pour les deux pays.

En résumé, un exposé à méditer par ceux de qui dépendent les réalisations.

Henri de Montfort.

INFORMATIONS DIVERSES

L'Union des Grandes Associations Polonaises de Varsovie a organisé le 11 novembre 1924, une grande manifestation pour célébrer le sixième anniversaire de l'armistice et de la délivrance du territoire polonais.

Les ministres ou chargés d'affaires de tous les pays alliés, la Mission militaire française, de nombreux députés et sénateurs, les représentants de la Municipalité de Varsovie et des autorités civiles ou militaires assistaient à cette solennité : un grand portrait du maréchal Foch, président d'honneur de l'Union, ornait la salle.

Après une allocution en langue polonaise, le Comte Adam Zamoyski, président de l'Union des Grandes Associations Polonaises, prononça, en français, le discours suivant :

Vos Excellences, Messieurs les Ministres des Pays Alliés et Amis,

Mesdames, Messieurs.

Permettez-moi de vous remercier au nom de l'Union des Associations Polonaises d'avoir bien voulu répondre à notre appel et vous joindre à nous pour célébrer, en ce jour du 11 novembre, l'anniversaire de triomphe du droit et de la justice, manifesté par la superbe Victoire, — et par l'élan spontané de toute la population pour libérer de tout occupant le territoire de notre Pays.

En ce jour mémorable, tous les Pays Alliés célèbrent ce triomphe et commémorent en même temps le souvenir des héros morts pour la Patrie. Honneur à ces Héros.

Notre Union des Associations vous a conviés, Mesdames et Messieurs, pour entendre évoquer par des voix éloquentes le chemin parcouru par l'humanité sur la voie qui mène vers le rétablissement des relations normales d'avant-guerre — et pour souligner les étapes du progrès obtenu.

Les Pays Alliés, depuis la guerre, nous ont donné un exemple merveilleux d'ordre et de travail. Ils ont trouvé en eux-mêmes les ressources nécessaires à la réparation des ravages accomplis sur leur sol par un ennemi dédaigneux des lois de la guerre. Ils ont su adapter leur industrie aux nouveaux besoins et développer leur activité dans toutes les branches. Ils ont su résister aux tentatives des êtres misérables, qui voulaient les entraîner dans les aventures décevantes du communisme.

C'est à cet immense effort pacifique à la fois matériel et moral que l'Union des Associations Polonaises, ce puissant organisme d'ordre et de progrès, tient particulièrement à rendre hommage aujourd'hui.

C'est au nom de centaines d'organisations, Ligues et Associations, groupées en un solide faisceau d'énergie et de volonté, que j'adresse, le jour de l'anniversaire de la victoire alliée, un salut à tous ces Peuples, et je prie les éminents représentants de ces Pays Alliés et Amis que nous avons l'honneur de compter au nombre de nos invités, de vouloir bien exprimer

à leurs Nations respectives les vœux sincères qu'elles forment toutes pour leur bonheur et leur prospérité.

M. le Professeur Stronski, député, souligna ensuite avec éloquence l'importance du 11 novembre 1918; puis Mme Eline Peplowska rappela les titres glorieux de chacune des Puissances alliées et associées, dont la victoire a apporté à la Pologne la liberté; « mais c'est aussi cette indépendance qui a permis à notre patrie de consolider l'œuvre des alliés; car, nul ne peut le nier, si l'année 1920 nous avait apporté la défaite au lieu du triomphe, les résultats glorieux de 1918 auraient été détruits.

« Nous resterons fidèles à notre mission historique, conclut-elle; nous ne tirerons pas le glaive pour des conquêtes; mais nous sommes toujours prêts à repousser toute agression, toute attaque contre notre pays, la paix et la civilisation, en étroite alliance avec ceux qui chérissent, comme nous, les idéals de liberté, de justice et d'ordre. »

Enfin, M. Niedzielski, vice-président de l'Union des Grandes Associations Polonaises, demanda, au nom de cette organisation, que la Pologne honore, comme la France, la mémoire du Soldat Inconnu : il souligna la beauté et la pensée profonde de l'emblème que représente la flamme perpétuelle sur la tombe du héros, étendu sous l'Arc de Triomphe.

A la fin de la réunion, le comte Adam Zamoyski donna lecture de quelques télégrammes qui lui ont été adressés de Pologne et de l'étranger par divers groupements et qui prouvent la communauté de sentiments et d'action de ces organisations avec l'Union des Grandes Associations Polonaises.

***

Le 16 novembre 1924, à la salle Pleyel, a eu lieu le troisième festival de musique franco-polonaise, organisé par Mlle Suzanne d'Astoria Jackowska et le comte Emile de Launay : le chœur de la Société des Amis du Théâtre polonais, sous la direction de M. Félix Jarecki, donnait son concours à cette belle manifestation artistique.

***

Sous la présidence de M. Louis Marin, ancien vice-président de la Chambre des députés, M. G. Saint-Yves a fait, le 17 novembre 1924, au Caméléon, une conférence intéressante, documentaire et éloquente sur le rôle européen de la Pologne nouvelle.

Avec son grand talent, Mlle Halka Ducraine de Hulewicz interpréta la *bataille de Grünwald;* puis un concert très réussi fut donné par la Société des Amis du Théâtre Polonais, dirigée par M. Félix Jarecki; enfin, des danses très applaudies, en costumes cracoviens, terminèrent cette soirée.

*
* *

M. B. J. Czedekowski expose, depuis le 24 novembre 1924, dans les galeries M. Knœdler et Cie, 17, place Vendôme, quelques-uns de ses portraits récents, sur le catalogue desquels nous notons celui de M. Alfred Chlapowski, ministre de Pologne en France.

*
* *

M. Tadeusz Grabowski, professeur à l'Université de Poznan, membre de l'Académie polonaise des Sciences, traitera les sujets suivants, à l'Institut Catholique de Paris, 19, rue d'Assas, les 29 novembre, 1er, 6, 8, 13, 15, 20 et 22 décembre 1924, à 3 h. 3/4 : 1° la littérature religieuse catholique en Pologne depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; 2° le sentiment religieux chez les romantiques polonais.

*
* *

Les amis de Marius et Ary Leblond, pour fêter le beau succès d'*Ulysse Cafre*, leur offrent un banquet qui aura lieu le dimanche 7 décembre 1924, à l'Hôtel Lutetia, à 7 heures 1/2 du soir (tenue de ville; prix du banquet : 26 francs).

Prière de faire parvenir l'adhésion à M. Henri Thomas, 20, rue Ernest-Cresson (Paris, 14e), autant que possible avant le 5 décembre.

*
* *

Nous lisons dans *Stamboul*, journal de langue française paraissant à Constantinople : « M. Knoll, ministre de Pologne, a remis les insignes de la croix d'officier de l'ordre de « Polonia Restituta » à M. Thadée Gasztowtt, à qui cette décoration a été décernée par le Gouvernement polonais, par égard aux services éminents rendus pendant de nombreuses années à l'œuvre de la consolidation de l'amitié polono-turque. Bien avant la résurrection de la Pologne, et dans les conditions les plus difficiles, M. Gasztowtt avait travaillé à cette œuvre, qu'il a continuée ensuite de 1919 à 1923, en qualité de premier secrétaire de la délégation polonaise à Constantinople. »

*
* *

En présence des attaques dont vient d'être l'objet, de la part du Docteur Georges Montandon, de Lausanne, le livre de M. Ferdinand Ossendowski, *Bêtes, hommes et dieux*, la rédaction des *Nouvelles Littéraires* a provoqué, samedi, 22 novembre, une réunion contradictoire entre le docteur Georges Montandon et le professeur Ossendowski.

Cette réunion, à laquelle ont assisté les plus grandes sommités littéraires de l'heure actuelle et qui a eu lieu sous la présidence du

célèbre explorateur, M. Gabriel Bonvalot, s'est terminée par le procès-verbal suivant :

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION CONTRADICTOIRE

ayant eu lieu entre :

le Docteur Georges Montandon et le Professeur Ferdinand Ossendowski,

le samedi 22 novembre 1924, dans les bureaux des *Nouvelles Littéraires*, 6, rue de Milan, Paris.

Etaient présents :

Georges Duhamel, Pierre Benoît, Jean Bernier, Louis Aragon, Henri Massis, André Varagnac, Michel Merlay, Marcel Fournier, Pierre Naville, Edmond Jaloux, Frédéric Lefèvre, Parijanine, Maurice Martin du Gard, Jacques Bacot, Jacques Guenne, Bonvalot (Gabriel), Robert Renard, Paul Kleczkowski, Serge Romov, Camille Spiess, Mme Rosa Bailly, Mme Montandon.

M. Bonvalot, présidait.

Après avoir entendu les explications réciproques de M. Ossendowski et de M. Montandon, et les observations fournies par MM. Pierre Benoit, Georges Duhamel, Bonvalot, Jean Bernier, Michel Merlay, Massis,

Il est établi que le conditionnement de l'œuvre de M. Ossendowski, comme il l'a lui-même déclaré aux Sociétés géographiques de Paris, de Londres ainsi qu'à d'autres Sociétés, n'est pas d'ordre scientifique, mais qu'il s'agit d'une œuvre composée d'éléments relatifs à des impressions personnellement vécues ou à des récits recueillis par lui-même.

Contrairement aux déductions tirées par M. Montandon de la chronologie du livre, M. Ossendowski maintient qu'il est allé au Thibet (partie nord), ce que M. Montandon continue à contester.

Signé : F. Bonvalot, Dr Georges Montandon,
Dr Ferdinand Ossendowski.

Le Directeur-Gérant : A. MERLOT.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY, PARIS (IXe)

Président : M. J. NOULENS, *Ambassadeur de France*

L'Association **France-Pologne** a pour objet de favoriser le développement des relations intellectuelles et matérielles entre les deux pays. Ses principaux moyens d'action sont les conférences, la presse, le livre, le tourisme, etc.

Elle publie **La Pologne**, revue bi-mensuelle, politique, économique, littéraire et artistique.

La Pologne est également l'organe de la **Chambre de Commerce Franco-Polonaise**, qui réunit les principaux industriels, commerçants, financiers des deux nations ; de la **Société Frédéric Chopin**, etc.

La cotisation des membres de l'Association **France-Pologne** s'élève à 20 francs par an. Elle donne droit au service de la revue **La Pologne.**

La Pologne PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Le numéro : **1 fr. 25.** — ABONNEMENT, Un an : France et Pologne : **20 francs.** Étranger : **25 francs.**

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, rue Godot-de-Mauroy — PARIS (9e) — Tél. : Louvre 11-86

MEMBRES DONATEURS

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.
Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 3, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.
Sté Gle de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris.
MM. Worms et Cie, Armateurs, 43 et 45, boulevard Haussmann, Paris.

MEMBRES FONDATEURS

Bank Przemyslowców w Poznaniu, odzial Douai (Banque des Industriels de Poznan, succursale de Douai), 32, rue Saint-Jacques, Douai (Nord).
Bank Związku Spólek Zarobkowych (Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan Pologne), Succursale de Paris, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie, succursale de Paris, 36 rue de Châteaudun, Paris.
Banque Franco-Polonaise, 41, avenue de l'Opéra, Paris.
Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, Paris.
Banque des Pays de l'Europe Centrale, 12, rue de Castiglione, Paris.
Banque des Pays du Nord, 28 *bis*, avenue de l'Opéra, Paris.
Société Anonyme des Automobiles M. Berliet, 239, avenue Berthelot, Lyon.
Com'té Central des Houillères de France, 35, rue Saint-Dominique, Paris.
Comité Français des Expositions, 42, rue du Louvre, Paris.
Compagnie Franco-Polonaise des Pétroles, 55, rue d'Amsterdam, Paris.
Compagnie Internationale de Navigation Aérienne, 22, rue des Pyramides, Paris.
Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère, Paris.
Comptoir Rhénan-Danubien, 1, rue du Faisan, à Strasbourg.
Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris.
M. Arthur Gadzinski, négociant en plumes brutes, 9, rue Mazagran, Paris.
MM. St. Grabianowski et Cie, Ingénieurs-Conseil, Ul. Pocztowa 16, à Katowice (Pologne).
Comte Ladislas Jezierski, Banquier, 9, rue Boudreau, Paris.
Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. Boguslaw Herse (Grands Magasins de Nouveautés), 150, Marszalkowska, à Varsovie (Pologne).
Société Anonyme des Anciens Établissements Hotchkiss et Cie, fabricant de matériel de guerre, voitures automobiles, etc., 6, route de Gonesse, à Saint-Denis et 60 à 66, quai Michelet à Levallois-Perret (Seine).
Société Anonyme des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa, 91, rue Saint-Lazare, Paris.
M. Michel Kleinadel, Négociant, 46, rue Boursault, Paris.
M. Ladislas Kone, Directeur de la Banque russe du Commerce et de l'Industrie, 11 *bis*, rue Scribe, Paris.
M. Pierre Laguionie, Directeur des Grands Magasins du *Printemps*, 64, boul. Haussmann, Paris.
Société Générale d'Imprimerie et d'Édition (M. Paul Neveu, directeur de la Succursale), 71, rue de Rennes, Paris.
M. Ladis Lewkowicz, Maison L. Ladis, Imperméables « Sidal », 2, faubourg Poissonnière, Paris.
M. Motti, Directeur de l'Imprimerie de Vaugirard, 152, rue de Vaugirard, Paris.
Omnium des Gaz et Pétroles, 89, boulevard Haussmann, Paris.
Madame Paquin, Présidente d'honneur de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne 78, rue de l'Université, Paris.
Société des Pétroles de Dabrowa, siège social : 34, rue Faidherbe, Lille; siège administratif, 9, rue Scribe, Paris.
Société Française des Pétroles « Premier » (industrie, commerce et transport des huiles minérales, du pétrole et de leurs dérvés), 30, rue de Grammont, Paris.
Prince Poniatowski, 41, rue Saint-Dominique, Paris.
Établissements Poulenc Frères, Produits Chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
MM Schneider et Cie, Maîtres de Forges, 42, rue d'Anjou, Paris.
M Joseph Slubicki, Brillants et perles fines, 10, rue Édouard-VII, Paris.
Société de Construction des Batignolles, 11, rue d'Argenson, Paris.
Société des Comptoirs Industriels et Commerciaux d'Exportation et d'Importation (Cimex) (ancien Comptoir Industriel et Commercial Franco-Polonais), 52, boulevard Haussmann, Paris.
Société Française de Transports Gondrand Frères, 22, rue de la Douane, Paris.
Société Générale d'Entreprises, 56, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris.

Société Anonyme des Usines de Fabrication de Tubes et des Forges de Sosnowice, 24, boulevard des Capucines, Paris.

M. Kasimir Sosnowski, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, 85, rue de la Victoire, Paris.

Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston, 173, boulevard Haussmann, Paris.

Tanneries de France, Fabriques de cuir, Strasbourg-Lingolsheim (Maison de Paris : 21, rue de la Fontaine-au-Roi).

Maurice Tillier, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.

L'Union Européenne Industrielle et Financière, 16, boulevard Malesherbes, Paris.

MEMBRES SOCIÉTAIRES

MM. Mieczyslaw Au, Directeur de la Succursale de Paris de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives (Bank Zwiazku Spôlek Zarobkowych) de Poznan, Pologne, 82, rue Saint-Lazare, Paris.

le Directeur de la Banque de l'Union de Varsovie, Succursale de Paris, 4, rue Édouard-VII, Paris-9e.

le Directeur de la Banque Foncière (Bank Ziemanski), 1, rue Kredytowa, Varsovie.

le Directeur de la Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 33, rue La Boétie, Paris.

Charles Blum (Automobiles industriels Latil), Vice-Président de la Chambre Syndicale de la Motoculture, 8, quai Galliéni, Suresnes (Seine).

L. Borel, commissionnaire en marchandises, 83, rue Lafayette, Paris.

Salézy Bornstein, Directeur de la Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie (Succursale de Paris), 36, rue de Châteaudun, Paris.

De Brousse, Transports Internationaux, Agence Maritime, 55, rue de Lyon, Paris.

L. J. Buhr, Commerce de bois en gros, 21, rue Bartholdi, Colmar.

Camille Chabrié, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'Institut de Chimie Appliquée, 83, rue Denfert-Rochereau, Paris.

le Directeur des Établissements Chatelain (Urodonal, Jubol, Globéol, etc...), 2 et 2 *bis*, rue de Valenciennes, Paris.

Pierre Chevalier, Adjoint à l'Administrateur délégué de la Société Française de Matériel Agricole et Industriel à Vierzon (Cher).

Léon Corblet, Armateur, 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Th. L. Corby, Négociant (Fourrures), 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

Adolphe Desmyttère, tonnellerie, bois, merrains, 136, rue de Douai, Lille.

François Doleżal, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne, 12, rue de Marignan, Paris.

Dubos Frères et Cie, Négociants en vins et spiritueux, 24, quai des Chartrons, à Bordeaux.

Dunod, Éditeur, 92, rue Bonaparte, Paris.

Dupeyrat, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Économique, 23, avenue de Messine, Paris.

Jean Dybowski, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique, 4, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).

L'administrateur-délégué de la filature de laine peignée Engel, Mulhouse (Haut-Rhin).

Alexandre Epstein, Administrateur de la Banque de l'Union de Varsovie, 4, rue Édouard-VII, Paris.

Sigismond Ernst, Industriel, 14, rue du Rocher, Paris.

Louis Estève, Industriel, 40, rue des Mathurins, Paris.

De Fallois, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d'Appel, 69, rue de Grenelle, Paris.

Étienne Fougère, Président de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la région, 10, rue des Marronniers, Lyon.

Maurice Frings et Cie, Manufacture Parisienne des Cotons L. V. et M. F. A., 131, rue Saint-Denis, Paris.

Millo Fröhlich, Ingénieur Chimiste, Fabrique de Couleurs et Produits Chimiques, 35, boulevard de Plombières, à Marseille.

MM. André Givelet, Maisons de vins de Champagne de Saint-Marceaux et Cie, 50-54, rue de Sillery, Reims.

Boleslas Godek, Ingénieur, 31, avenue de Suffren, Paris.

Severin Goldberg, Comptoir Franco-Polonais, Bureau d'Etudes, 10, rue Edouard-VII, Paris.

A. Guilhou, frère aîné, Négociant-Propriétaire (vins), 61, cours du Médoc, à Bordeaux.

K. Hacia, Directeur-Général de la « Bank Handlowy w Poznaniu Tow. Akc. » (Banque de Commerce à Poznań), 8, Plac Wolności, Poznań.

Charles de Halpert, Attaché à la Légation de Pologne, 7, rond-point des Champs-Elysées, Paris.

Alfred Hirsch, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, 122, avenue des Champs-Elysées, Paris.

le Directeur des Établissements Hutchinson (Compagnie Nationale du Caoutchouc), 124, avenue des Champs-Elysées et 2, rue Balzac, Paris.

Japy Frères, Manufacturiers-Constructeurs, à Beaucourt, territoire de Belfort (Maison de Paris : 7, rue du Château-d'Eau).

le Capitaine de Vaisseau Ladislas Jerzykowicz, 5, rue Balzac, Paris.

Adrien Jonas, Industriel, 91, rue de Longchamp, Paris.

le Directeur de la Société Anonyme des Transports Jonemann, 24, rue d'Enghien, Paris.

Roger Kaeppelin, Industriel et Importateur (produits textiles), 8, rue Sadowa, Varsovie.

D. de Kersabiec, Consul de Pologne, 7, allées de Chartres, Bordeaux.

Alexandre Koch, Négociant, 5, place Napoléon, Varsovie.

Léon Korytko, Commission, Exportation, Importation, 45, rue de Trévise, Paris.

Casimir Korzeniecki, 9, rue Boudreau, Paris.

C. X. de Kossecki, Docteur en Droit, Avocat International, 66, rue Caumartin, Paris.

Pierre Lacoubbat, teinturier en pelleteries, 6, rue Pascal, Villeurbanne (Rhône).

L. Lamothe, Laines, Cuirs et Peaux, à Mazamet (Tarn).

Max Landau, importation et exportation d'œufs, 11, rue des Halles, Paris.

Georges Lasocki, Consul général de Pologne, 43, rue Théophile-Gautier, Paris.

T. Lazarski, Chimiste, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Lecaron Fils (Parfumerie Gellé frères), 6, avenue de l'Opéra, Paris. (Représentant exclusif pour la Pologne : M. Paul Simon, 14, rue Foksal à Varsovie).

Georges Lehoucq, Négociant en bois, 37, boulevard de Beaurepaire, Roubaix (Nord).

Docteur Maurice Leprince, Produits Pharmaceutiques spécialisés, 62, rue de la Tour, Paris.

Comte Lubienski, Membre de la Délégation Economique Polonaise au Congrès de la Paix, 12, rue de Marignan, Paris.

Wladyslaw Mendelssohn, Ingénieur, 9, rue du Boccador, Paris.

Marcel Michelin, Industriel (pneus d'automobile), à Clermont-Ferrand.

Lucien Mizgier, Industriel, fabricant de soieries, 27, rue Royale, Lyon.

Eugène Motte, Industriel-Manufacturier, 38, rue des Longues-Haies, Roubaix.

Alexis Muzet, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.

Omer Neveux, éditeur, Poznań.

Comte Miecislas Orlowski, attaché à la Légation de Pologne, 22, av. Emile-Deschanel, Paris.

Comte Léopold d'Orsetti, Docteur en Droit, 29, rue Daru, Paris.

Stanislas Piestrak, Ingénieur, 156, boulevard Malesherbes, Paris.

le Directeur de la Parfumerie Ed. Pinaud, 18, place Vendôme, Paris.

Roman Poznanski, Avocat à la Cour d'Appel de Varsovie, 55, avenue Marceau, Paris.

Edouard Quellennec, Ingénieur, Administrateur de la Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 11, rue de Bellechasse, Paris.

Louis Renault, Constructeur d'Automobiles, 8 et 10, avenue Emile-Zola, Billancourt.

Louis Rœderer (L. Olry Rœderer, petit-fils, successeur), vins de Champagne, 13, boulevard Lundy, Reims.

Henri Rotstadt, représentant de commerce, 128, boulevard du Montparnasse, Paris.

Arsène Rozée, Agent Consulaire de Pologne, 8, rue Empereur-Vespasien, Alger.

Le Directeur de la Société des Moteurs S. A. M. C. I. Constructions mécaniques, 48, rue de Londres, Paris.

MM. Scheurer, Lauth et Cie, Impressions sur tissus, à Thann (Haut-Rhin).

le Directeur de la Maison J. Hre Secrestat aîné, liqueurs, sirops, caramel, 40 à 56, cours du Médoc, Bordeaux (Agence à Paris : 9, rue Richepance). (Représentant exclusif pour la Pologne : Paul Simon, 14, rue Foksal, Varsovie).

Ladislas Sekutowicz, Ingénieur E. P. C., Directeur des Services Techniques de l'Omnium Lyonnais, 20, rue d'Athènes, Paris.

Paul Simon, Exportateur-Importateur, représentant officiel de la Foire de Paris, 14, rue Foksal, Varsovie.

le Directeur de la Société Anonyme de la Distillerie Simon Aîné, fabrique de liqueurs, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

le Président de la Société Anonyme de l'Industrie Textile, 76, rue de la Victoire, Paris.

le Directeur de la Société Française pour le commerce avec les Colonies et l'Etranger, 59, rue Saint-Lazare, Paris.

Ladislas Srzednicki, Ingénieur, 12, rue du Chalet, à Boulogne-sur-Seine.

Alfred Stempowski, 4, rue Edouard-Larue, Le Havre.

le Président du Syndicat des importateurs de bois du Nord en France, 6, rue Baudin, Paris.

Pierre Tambuté, confections pour dames, fillettes et babys, 58, rue de la Glacière et 5, rue de Palestro, Paris.

Teplanski, Administrateur-délégué de la Compagnie française de l'Est Européen, 15 *bis*, rue de Marignan, Paris.

Albert Tirman, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce, 22 rue de l'Yvette, Paris.

Albert Troullier, Président du Tribunal de Commerce de la Seine, Président de la Société de Législation Comparée, 2, square Alboni, Paris.

Edmond Tyberghein, Commissionnaire en marchandises, 42, rue Vignon, Paris.

Comte Etienne Tyszkiewicz, 6, avenue Constant-Coquelin, Paris.

Colonel Vachoux, 13, quai George V, Le Havre.

Alfred Wallach, Industriel (impressions sur tissus) à Mulhouse (Maison de Paris : 7, rue Rougemont).

Mathieu Wallenborn, importateur de produits agricoles de Pologne, 23, rue de Molsheim, Strasbourg.

Docteur Cyprien de Weglenski, 5, villa de la Tour, Paris.

Alphonse Weil et Frères, Négociants, 9 *bis*, avenue des Gobelins, Paris.

Antoine Wise, P. O. B., 178, Port-Saïd (Egypte).

J. Constantin Zukowski, Administrateur-Directeur de la Société « Union de Producteurs pour l'Exportation et l'Importation », 229, rue Saint-Honoré, Paris.

Marc Zwierzynski (Usine d'effilochage ; bourres, tontisses et déchets de laine ; classage de draps neufs), 28, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Fabrique de Meubles d'Art — Genres Anciens

Spécialité de Petits Meubles

MALACHOWSKI

45-47, rue de Reuilly, 45-47

Métro : Reuilly Paris (XIIe)

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Aristide BRIAND, Alfred CHLAPOWSKI, Georges CLEMENCEAU, Ignace PADEREWSKI, Raymond POINCARÉ, le Général WEYGAND, le Comte Maurice ZAMOYSKI.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. Paul APPELL, de l'Institut, Recteur de l'Université de Paris ; le Général ARCHINARD ; AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club ; Louis BARTHOU, de l'Académie Française ; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique, Évêque d'Himéria ; André BENAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; E.-A. BOURDELLE, Sculpteur ; Jules CAMBON, Ambassadeur de France ; le Général DE CASTELNAU ; Fernand CHAPSAL, Sénateur ; CLÉMENTEL, ancien Ministre ; le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris ; Charles CHAUMET, ancien Ministre, Président de la Ligue Maritime Française ; Fernand DAVID, Sénateur, ancien Ministre, Président de l'Office National de Tourisme ; Roman DMOWSKI ; Paul DOUMER, ancien Ministre ; FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre ; le Général GOURAUD ; Stanislas GRABSKI, ancien Ministre ; le Général HALLER ; A. KLOBUKOWSKI, Ministre de France ; Lucien KLOTZ, ancien Ministre ; Paul LABBÉ, Secrétaire Général de l'Alliance Française ; LAFFERRE, ancien Ministre ; Georges LEYGUES, ancien Président du Conseil ; Louis LOUCHEUR, ancien Ministre ; Pierre DE MARGERIE, Ambassadeur de France ; Alfred MASCURAUD, Sénateur ; Ladislas MICKIEWICZ, Paul PAINLEVÉ, ancien Président du Conseil ; Stanislas PATEK, Ministre de Pologne ; Erazm PILTZ, Ministre de Pologne ; Prince André PONIATOWSKI ; Charles RICHET, de l'Institut ; Professeur ROGER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; ROSNY Aîné ; Ernest ROUME, ancien Gouverneur Général des Colonies ; André TARDIEU, ancien Ministre ; Albert THOMAS, ancien Ministre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Joseph NOULENS, Ambassadeur de France.

Vice-Présidents : MM. Maurice LEWANDOWSKI ; Louis MARIN, Député ; Albert TIRMAN, Conseiller d'État.

Secrétaire-Général : M. André MÉNABRÉA.

Trésorier : M. Alexandre MERLOT, Directeur de *La Pologne* ; directeur de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris.

Membres : MM. AU, Directeur de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan ; Georges BIENAIMÉ, Homme de Lettres ; Georges BLONDEL, Professeur à l'École des Sciences Politiques et à l'École des Hautes-Études Commerciales ; BORNSTEIN, Directeur de la Banque du Commerce et de l'Industrie de Varsovie ; Émile BOURGEOIS, Membre de l'Institut ; Paul CAZIN, Homme de Lettres ; Camille CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne ; Comte CORNUDET, Député ; Marquis DE DAMPIERRE ; François DOLEZAL, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne à Paris ; Jean DYBOWSKI, Professeur à l'Institut National Agronomique ; Étienne FOURNOL, Secrétaire Général du Comité d'Action Parlementaire à l'Étranger ; Édouard GANCHE, Président de la Société Frédéric Chopin ; Paul GAULTIER, Secrétaire Général de l'Union Française, Directeur de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique* ; Henri GRAPPIN, Professeur à l'École des Langues Orientales ; Georges LACOUR-GAYET, Membre de l'Institut ; Georges LASOCKI, Consul général de Pologne à Paris ; Marius-Ary LEBLOND, Hommes de Lettres ; René MOULIN ; Henri MOYSSET, Homme de Lettres ; René PINON, Homme de Lettres ; Augustin REY ; SMOLSKI, Chef du Bureau des Traductions au Ministère des Affaires Étrangères ; SOSNOWSKI, Ingénieur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France ; Fortunat STROWSKI, Professeur à la Sorbonne ; le Comte Alexandre SZEMBEK, Conseiller de la Légation de Pologne à Paris ; Stanislas SZPOTANSKI, Directeur de l'Agence polonaise de Presse ; Baron Gustave TAUBE ; P.-G. WEST, Chargé de Missions Financières ; Joseph WIELOWIEYSKI, Ministre de Pologne à Bucarest ; Casimir WOZNICKI, Secrétaire de Légation ; Zygmunt ZALESKI, Homme de Lettres.

CORRESPONDANTS

MM. Joachim BARTOSZEWICZ, Sénateur ; Jean CZEKANOWSKI, Professeur à l'Université de Lwów ; S. KOZICKI, Député ; Eugène ROMER, Professeur à la Faculté des Lettres de Lwów ; Comte Jean ZOLTOWSKI ; Docteur GAUTHIER ; Antoine GORSKI ; Georges KURNATOWSKI, Secrétaire Général de l'Association Polono-Française de Varsovie ; Jean ROZWADOWSKI ; Thadée DE ROMER, Conseiller de Légation au Ministère des Affaires Étrangères de Pologne.

Banque de l'Union des Sociétés Coopératives

(Bank Związku Spółek Zarobkowych)

Société Anonyme fondée en 1886

Siège Social : POZNAŃ — POLOGNE

15, Place de la Liberté (Plac Wolności)

Succursale de Paris

Adresse Télégraphique : **Bezeteseb-Paris**

Téléphone . **Gutenberg 77-03**

82, rue Saint-Lazare — Paris (IX^e^)

EFFECTUE toutes opérations de Banque

OUVRE comptes courants en francs français et en zlotys.

Service spécial et conditions particulières pour toutes affaires avec la Pologne, dans le but de faciliter les échanges commerciaux entre ce pays et la France.

La Banque de l'Union des Sociétés Coopératives est l'institution bancaire centrale du groupe le plus important des Banques Coopératives (Banques Populaires) et Sociétés Coopératives établies en Pologne, dont le nombre dépasse 430.

SUCCURSALES

Agences à Poznań

Place de la Liberté (Plac Wolności) 2-3

Alej eMarcinkowskiego 26

Jersyce, ul. Dąbrowskiego 49

Św. Lazarz, ul. Glogowska 100

Gwarna 19

en Pologne

Bydgoszcz, Plac Teatralny, 4
Grudziądz, Kwidzyńska 11-13
Cracovie, Główny Rynek 18
Katowice, Krakowska 7.
Kielce, Kolejowa 54
Lublin, Krak. Przedmieście 45
Lódż, Piotrkowska 75
Lwów, Jagiellonska 1
Piotrków, Plac Kościuszki
Radom, Plac 3 Maja
Sosnowiec, ul. 3 Maja 20.
Toruń, Zeglarska 26
Varsovie, Jasna 1
— Jasna 8
Wilno, Mickiewicza 1
Zbąszyń, Kolejowa 44

Ville libre de Dantzig

Holzmarkt 18

Étranger :

New-York Agency, 953, Third Avenue New-York (U. S. A.)

Paris, 82, rue Saint-Lazare.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.

AHP LAT-O-FR-1924-073